

**9.00%** Coupons  
Colombie-  
Britannique  
annuel  
(minimum 10 000 \$) 5 12 ANS  
Sujet à modification sans préavis  
**659-4960**  
**ScotiaMcLeod**

# LE SOLEIL

Les p'tits matins décontractés  
de la fin de semaine...  
Abonnez-vous :  
**686-3344** (Québec)  
ou au 1-800-463-2362 (régions)  
**LE SOLEIL**

MERCREDI 11 JANVIER 1995

QUÉBEC, 99<sup>e</sup> ANNÉE, N° 13  
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVQ 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ  
FLORIDE 1,50\$ US

50¢ Plus TPS TVQ

## LA RÉGION

### Traversier : Paillé revient bredouille



Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, Daniel Paillé, est revenu bredouille de sa rencontre avec le ministre fédéral des Transports au sujet du financement d'un traversier pour les îles-de-la-Madeleine. **A-11**

## LE CANADA

### La Défense ne peut faire de sentiments

Le ministre de la Défense, David Collette, résume à de simples considérations « sentimentales » les motifs qui militaient en bout de ligne en faveur du maintien du Collège militaire Saint-Jean. **A-6**



## LE SPORT

### Jean Perron entraîneur en Californie



Jean Perron effectuera un retour comme entraîneur en Californie, la saison prochaine, dans la Ligue internationale. Il a accepté l'offre d'une nouvelle concession qui évoluera à Daly City, près de San Francisco. **S-4**

## L'ÉCONOMIE

### La lune de miel avec l'UPA est terminée

L'UPA est irritée par l'annonce d'amputations dans les programmes de stabilisation qui affecteraient les producteurs de porcs et de céréales. **B-8**

## QUÉBEC

### La médiation se poursuit à la STCUQ

La ministre Louise Harel, a suggéré vivement hier aux chauffeurs en grève de « réfléchir très sérieusement » aux propositions de règlement du médiateur. **A-3**

## LE QUÉBEC

### Ponctions à la SAAQ : l'appel maintenu

Le PQ maintient l'appel d'une décision de la Cour supérieure déclarant illégales les ponctions effectuées dans les réserves de stabilisation de la SAAQ. **A-5**

## LE MONDE

### Né deux ans après la mort de sa mère

Un petit Romain est né deux ans après la mort de sa mère, grâce à un ovule de celle-ci fécondé avec le sperme de son mari, dans l'utérus de... sa tante. **A-3**

## L'INDEX

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Annonces classées    | C-3 à C-6         |
| Arts                 | A-12              |
| Bridge               | C-6               |
| Décès                | C-6 et C-7        |
| DEDUCTO              | C-4               |
| Économie             | B-3 à B-8         |
| Éditorial            | A-14              |
| Horoscope            | C-6               |
| Le Monde             | C-1 et C-2        |
| Michel Vastel        | A-14              |
| Où aller à Québec    | A-12              |
| Québec et l'Est      | B-1 et B-2        |
| Une place au soleil  | A-13              |
| <b>TABLOÏD SPORT</b> | <b>S-1 à S-14</b> |
| Bandes dessinées     | S-15              |
| Ce soir à la télé    | S-16              |
| Mots croisés         | S-14              |
| Mot mystère          | S-14              |

## LA MÉTÉO

Ensoleillé et froid, quelques nuages, maximum -17, minimum -18. **S-16**



# Début de la transformation de la machine gouvernementale Une agence de percepteurs

QUÉBEC — La « révolution » de l'État québécois servie à la sauce péquiste est bel et bien en marche. Décidé à traquer les mauvais payeurs d'impôt, le gouvernement veut transformer la direction générale de la perception du ministère du Revenu en sorte d'agence gouvernementale.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et certaines activités de la direction des Services gouvernementaux du Conseil du Trésor (l'ancien ministère des Approvisionnements et Services) vivraient les mêmes chambardements.

Selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL, ça ne serait que l'amorce d'une vaste opération de transformation de la machine gouvernementale. Au cours des prochains mois, d'autres ministères et organismes seront appelés à évaluer

certaines de leurs activités et considérer l'opportunité de développer des centres de services autonomes.

Le Conseil exécutif du gouvernement du Québec ainsi que le Conseil du Trésor sont avares de commentaires. La présidente du Conseil du Trésor et ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, Pauline Marois, actuellement en vacances, doit faire des annonces à ce sujet au cours des prochaines semaines.

Par contre, au ministère du Revenu et à la CARRA, on confirme que les projets de développement et de mise en place d'agences

gouvernementales sont à l'étude.

« Nous étudions la faisabilité d'un tel projet », signale Gaétan Hallé du service des communications du ministère du Revenu. À Revenu Québec, l'intention gouvernementale est de « sortir » toutes les activités de perception fiscale du cadre ministériel pour les confier à un centre des services qui réaliserait les opérations de récupération des créances fiscales à un meilleur coût.

Un échéancier serré est en force et une douzaine d'opérations administratives seront réalisées d'ici mars, dont la signature d'une entente-cadre et la négociation d'un cadre de gestion et des aménagements aux conditions de travail.

Un peu plus de 600 personnes sont à l'emploi de la direction générale de la perception et, selon M. Hallé, aucun employé n'écopé-

rait dans ce chambardement administratif.

Des sources syndicales ont révélé au SOLEIL qu'une telle opération pourrait même créer des emplois.

Le président de la CARRA, Michel Sanschagrin, révèle que l'organisme qui administre les régimes de retraite de plus de 550 000 Québécois est « à débroussailler » le terrain en prévision d'une importante abolition des liens administratifs avec le Conseil du Trésor, le ministère responsable. Avec ses 400 employés et son secteur d'activités spécialisé, M. Sanschagrin est un partisan de l'accroissement de l'autonomie.

### Lutte aux mauvais créanciers

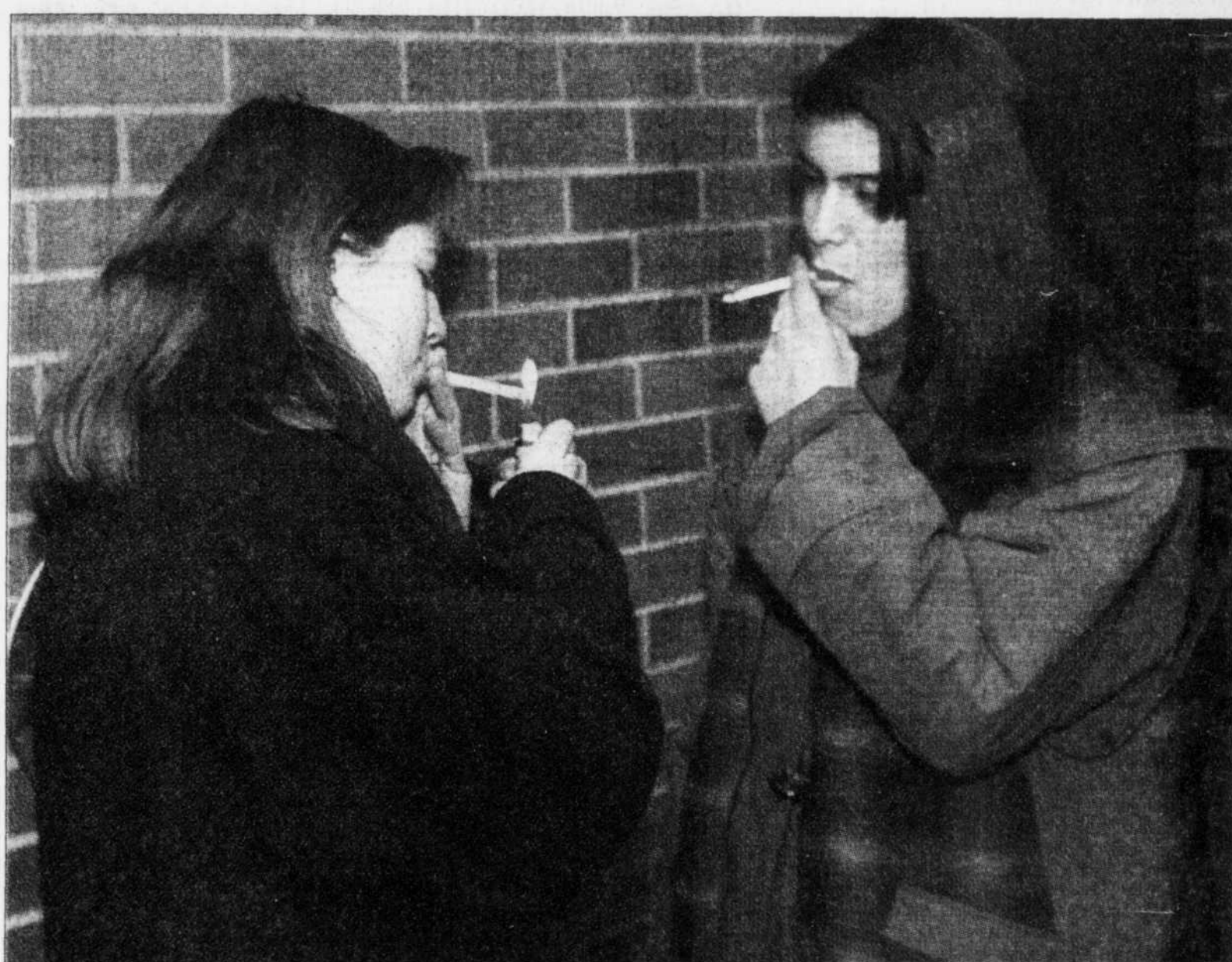
Selon un document du ministère du Revenu, l'unique objectif de la création d'un centre de perception fiscale est « d'améliorer la

recupération des créances fiscales ». Il s'agit du nouveau mot d'ordre à Revenu Québec : mettre la main au collet de ceux et celles qui contournent impunément les lois fiscales.

Les contraintes ministérielles et gouvernementales de fonctionnement devront être assouplies et la direction du centre de perception fiscale devra posséder une autonomie de gestion accrue. En contrepartie, les dirigeants devront soumettre un plan d'affaires comprenant des objectifs opérationnels précis en ce qui a trait à la productivité et la qualité des services. De plus, un mécanisme efficace de reddition de comptes devant les autorités gouvernementales devra être élaboré.

Parmi les facteurs de succès identifiés par Revenu Québec, on souligne l'implication du personnel et la collaboration des syndicats.

## 3 millions \$ contre le tabagisme chez les jeunes



Le ministère de la Santé versera 3 millions \$ aux régies régionales de la santé afin d'aider à la prévention du tabagisme chez les jeunes. Ces sommes serviront à lancer une campagne de publicité qui s'adressera plus particulièrement aux élèves du secondaire. Le Québec est néanmoins perçu comme un des gouvernements qui trainent la patte dans la lutte antitabac en Amérique du Nord.

page A-3

# Un ancien chef huron réclame une enquête sur Max Gros-Louis

QUÉBEC — Un ancien chef de la nation huronne-wendat, M. Roger O. Picard, demande au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien la tenue d'une enquête sur les dépenses et la gestion du Conseil de bande élu le 26 août dernier sous la houlette de Max Gros-Louis.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

Dans une lettre adressée hier au ministre Ron Irwin, M. Picard parle de nombreuses « malversations commises en seulement quatre mois de pouvoir » et de « décisions pour le moins douteuses quant à la manière du nouveau Conseil de bande de disposer des fonds publics de la nation huronne ».

Il réclame donc une enquête mais il insiste pour que celle-ci soit confiée à « des enquêteurs neutres » qui n'émanent pas des bureaux du ministère à Québec. Et cela « pour des raisons évidentes d'objectivité ».

Roger O. Picard dénonce particulièrement :

• le budget discrétionnaire que M. Gros-Louis s'est fait voter, le 5

octobre 1994, en tant que responsable des relations extérieures de la réserve ;

• l'aide financière de 5500 \$ accordée pour leur défense aux frères Nelson, Pierre et Louis Gros-Louis, alors qu'il s'agit d'une « affaire judiciaire strictement privée » ;

• le silence concernant les honoraires versés à la firme d'experts-conseils Bernard Cleary et Associés, ainsi qu'au coordonnateur général Luc Lainé.

### Un chèque en blanc

En ce qui concerne « le budget discrétionnaire, donc illimité » alloué au Grand chef Max Gros-Louis pour couvrir ses frais liés aux relations publiques, Roger O. Picard presse le ministre d'intervenir pour que, d'une part, un pla-

fond soit fixé et que, d'autre part, les dépenses soient rendues publiques.

Selon le fonctionnaire du ministère de l'Environnement et de la Faune, cette allocation sans limite budgétaire est contraire à ce que font « tous les premiers ministres dont ce Grand chef se plaît à croire qu'il a des fonctions équivalentes ».

Quant à la somme de 5500 \$ versée le 21 novembre dernier aux deux avocats qui ont défendu les frères Nelson, Pierre et Louis Gros-Louis accusés d'avoir chassé dans la réserve faunique Papineau-Labellé, Roger O. Picard considère qu'il s'agit d'un gaspillage inutile des fonds publics puisque, cette réserve ne faisant pas partie du territoire huron, le procès était « une affaire judiciaire strictement privée ».

Il demande donc au ministre « d'exiger que ces sommes soient remises à la nation huronne dans les plus brefs délais ». Du même souffle, il accuse de conflit d'intérêts le frère des trois contrevenants, le chef délégué Raymond

Gros-Louis, qui ne s'est pas abstenu au moment du vote.

Le technicien de la faune s'en prend aussi au silence entourant les émoluments que touche le consultant Bernard Cleary. Il a été jusqu'à maintenant impossible aux chefs de l'opposition d'en connaître le montant, encore moins de l'approuver, écrit-il.

Cette affirmation confirme ce que le chef délégué à l'opposition, Maurice Picard, a souligné au SOLEIL ces jours derniers. Même s'il est revenu à la charge à plusieurs reprises, jamais le chef délégué au Conseil de bande n'a eu accès à cette information. Aussi accuse-t-il Max Gros-Louis de violer la démocratie.

« Tout est caché ! Beaucoup de questions se discutent dans les coulisses. Ce qui est important se règle en l'absence de l'opposition. Seuls les détails ou des choses secondaires sont abordés au cours des assemblées officielles du Conseil », nous a-t-il dit.

Autre texte page A-6

Sa camionnette avait refusé de démarrer

## Tué raide en se rendant au travail sur sa motoneige

SAINT-TITE-DES-CAPS — Un motoneigiste de 29 ans a été mortellement happé par une automobile, hier midi, sur la route 138, à Saint-Tite-des-Caps. Le destin a voulu que la jeune victime utilise sa motoneige pour aller travailler parce que son camion avait refusé de démarrer, en cette froide journée de janvier.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

La collision s'est produite en face de la menuiserie Roland Simard, sise au 239, route 138, là où travaille la victime, François Ferland, un résident de Saint-Tite. Selon André Simard, un compagnon de travail et ami de François, le jeune menuisier n'a pas vu la voiture qui se dirigeait vers l'est à cause d'une « petite brume de neige projetée par les autos qui passent ».

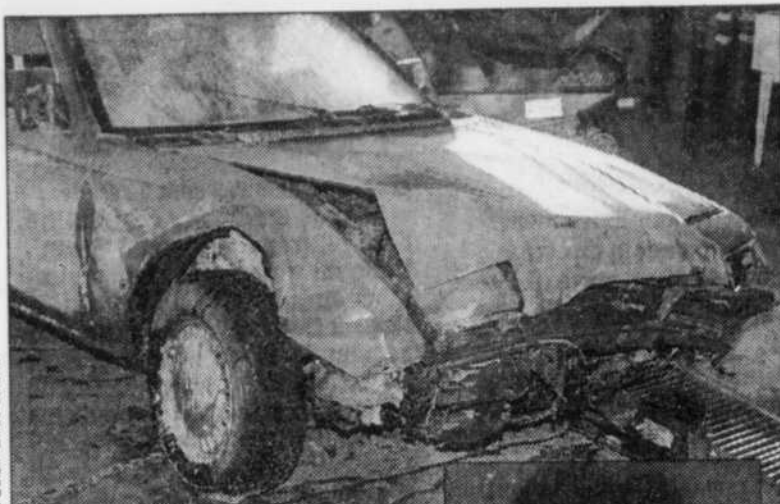
« Normalement, dit M. Simard, François va dîner chez lui. Mais ce midi (hier), il avait décidé d'aller manger au restaurant Le Montagnais. » Or, pour s'y rendre, François a traversé la 138 au volant de son engin. Il a été heurté sur une portion de route rectiligne et dégagée.

« Je fais moi-même de la motoneige, soupire André Simard. Mais cet accident m'enlève le goût. Je ne sais pas quand ça va me revenir. » M. Simard venait de traverser la 138 à pied. La collision a eu lieu sous ses yeux.

Denise et Roland Ferland, les parents de François, réalisaient à peine que le ciel venait de leur tomber sur la tête quand LE SOLEIL les a rencontrés, quelques heures après l'accident. « On a perdu notre poteau », a laissé tomber la maman, maudissant le sort qui avait fait en sorte que son fils ne viendrait pas dîner à la maison ce midi-là.

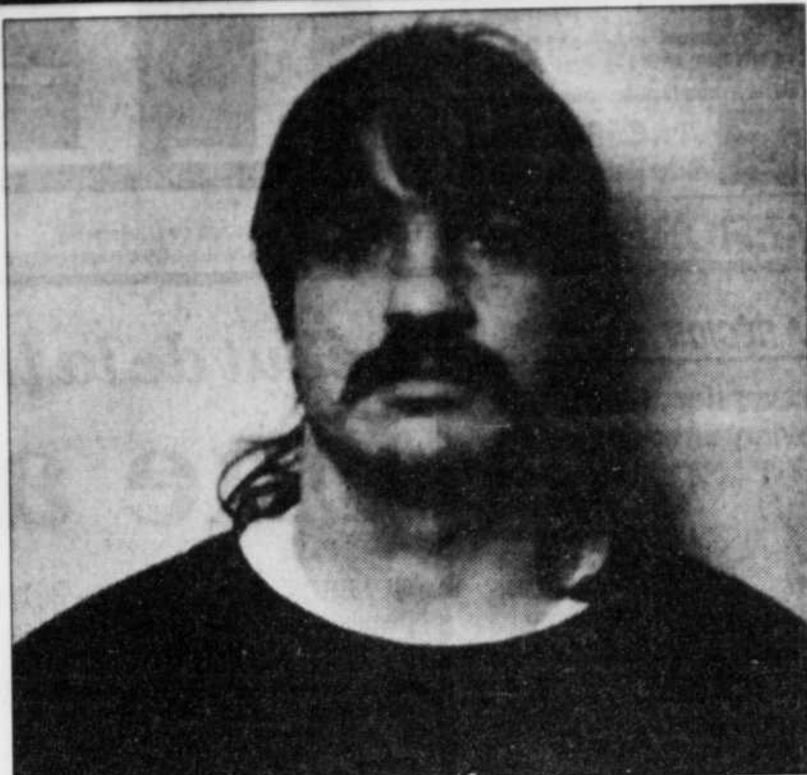
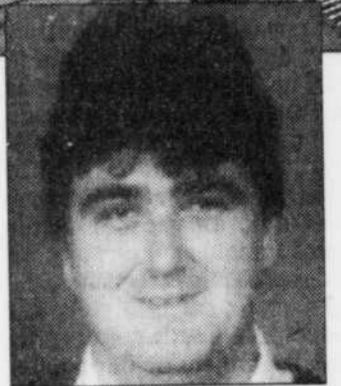
« Il n'aurait pas eu à traverser la 138, explique-t-elle. Il aurait passé par la trail derrière la maison. »

François Ferland a été traîné sur la chaussée sur quelques



François Ferland, 29 ans, à droite, a utilisé sa motoneige pour aller travailler, hier matin, parce que son camion avait refusé de démarrer. Cidessus, la voiture qui l'a heurté.

dizaines de mètres. Il est décédé sur le coup. Quant au conducteur de la voiture, il n'a pas été blessé, mais a été passablement secoué par la tragédie. Le coroner Yvan Turmel a été chargé d'étudier le cas.



L'escapade d'Alain Lamarre a pris fin abruptement.

## Un fugitif rattrapé en quatre minutes...

LÉVIS — Les policiers de Lévis ont effectué, hier soir, une opération-éclair de quatre minutes qui leur a permis de mettre le grappin sur un homme qui s'était évadé du Centre de détention de Québec en septembre.

par JOSÉE LAPOINTE  
LE SOLEIL

Un appel anonyme logé à la centrale de police de Lévis à 20 h 30 leur a indiqué qu'Alain Lamarre venait d'embarquer à bord de la traverse Québec-Lévis en direction de la rive sud. « Nous avons pris cet appel très au sérieux », dit le sergent Pierre Gagné, de la police de Lévis.

Six policiers sont donc venus établir un périmètre de sécurité autour de la gare intermodale. À l'arrivée du bateau, à 20 h 30, ils étaient prêts à cueillir l'homme de 33 ans qui a, selon le porte-parole, résisté fortement à son arrestation.

Il était également en possession d'une arme artisanale, rapporte le policier.

### Évadé

Alain Lamarre, de Lévis, s'était évadé le deux septembre en compagnie d'un autre détenu, Bruno Linteau. Ils avaient escaladé la clôture grillagée qui entoure le terrain du Centre de détention de Québec. Linteau a été retrouvé et arrêté douze jours après son évasion. Lamarre était toujours en cavale depuis.

Alain Lamarre comparaitra aujourd'hui au Palais de justice de Québec sous des accusations d'évasion et voies de faits.

### En Bref

#### ■ Alerte au frigo

SAINTE-FOY — Une partie d'un immeuble de Sainte-Foy a dû être évacuée hier soir à cause d'un frigidaire qui s'est vidé de son fréon, un gaz hautement toxique. Les résidents de huit logements de l'immeuble de 72 appartements du 713 rue Horizon, tout près du cégep de Sainte-Foy, ont quitté leur logis pendant plus d'une heure,

alors que les pompiers s'affairaient à aérer les lieux. Ils sont allés se réfugier dans l'immeuble en face. Le frigo fautif a été laissé sur place, puisqu'il ne dégageait plus de fréon.

#### ■ Urinothérapie

MONTREAL (PC) — Un médecin de Chambly, le docteur Michel Taillefer, s'est vu imposer une radiation de deux mois et une amende de 600 \$ pour avoir pratiqué l'urinothérapie. C'est la

décision qu'a rendue le comité de discipline de la Corporation des médecins après que le docteur Taillefer eut plaidé coupable aux accusations qui pesaient contre lui, à la fin du mois de novembre.

#### ■ Caroline Savard est décédée

QUÉBEC — La jeune Caroline Savard, 17 ans, de Beauport, a succombé dimanche aux blessures qu'elle avait subies lors d'un acci-

dent d'auto survenu dans la Réserve faunique des Laurentides, le 2 janvier. Sa mère Aline Savard-Simard, qui conduisait la voiture, s'en est quant à elle tirée avec une fracture du bras. Par ailleurs, son frère de 20 ans, Guy, repose toujours dans un état très précaire à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. L'accident était survenu en début d'après-midi, dans une Réserve achalandée à cause de la fin des vacances et sur une route enneigée.

## Un petit garçon de six ans est traîné sous une voiture

CHARLESBOURG — Un petit garçon de six ans l'a échappé belle hier matin, alors qu'il a été traîné sous une voiture sur une distance de plusieurs mètres.

par JOSÉE LAPOINTE  
LE SOLEIL

Le garçonnet traversait l'avenue Laval en compagnie d'une brigadière, au coin du boulevard Cloutier, à Charlesbourg, à 8 h 15. Une automobiliste de 27 ans, aveuglée par le soleil, ne les a pas vus et a continué son chemin.

Le brigadière a été projetée sur le côté, alors que le petit garçon s'est retrouvé coincé sous la voiture. La conductrice a continué à rouler sur une petite distance, estimant les policiers. Elle a finalement réalisé qu'il se passait quelque chose de bizarre, et a enfin freiné.

Selon les policiers de Charlesbourg, le garçon était conscient

lorsqu'ils sont arrivés, mais il ne parlait pas. « Il n'avait aucune fracture apparente », explique Jocelyn Bélanger, du service de police de la ville.

L'enfant a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où une blessure interne mineure au niveau du thorax a été décelée. « On peut dire qu'il a été très chanceux de ne pas être plus blessé que ça », soutient M. Bélanger.

Le petit semblait traumatisé par ce qui lui était arrivé. La brigadière, une dame d'une soixantaine d'années à l'emploi de la ville de Charlesbourg, a quant à elle été blessée à la hanche et à la cuisse.

Aucune accusation ne sera portée contre la conductrice.

### Au procès de O.J. Simpson

## « Les batteurs ne sont pas tous assassins »

LOS ANGELES (AP) — Les avocats d'O.J. Simpson ont laissé entendre qu'ils soutiendront que les maris qui battent leurs femmes ne sont pas forcément des assassins, dans le but de limiter le nombre de preuves sur la violence conjugale présentées aux jurés dans le

de l'audience.

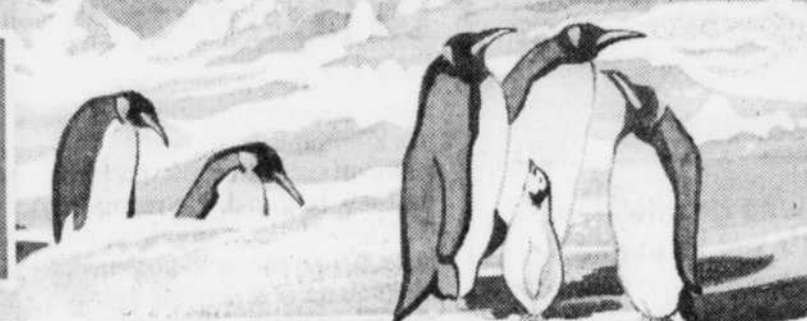
Des documents de cour relatifs à l'audience demeurent sous scellés, mais la défense a laissé entendre au cours de déclarations précédentes qu'elle fait sienne une théorie de droit commune selon laquelle les preuves d'agression ne constitueraient qu'à peine un peu plus de détails sur les preuves relatives au caractère de la personne qui sont habituellement inadmissibles au cours d'un procès.

Il appartiendra ensuite au juge de la Cour supérieure Lance Ito de décider quelles preuves seront ou ne seront pas présentées.

#### ■ Le fuyard s'est suicidé

VICTORIAVILLE (PC) — Un individu de 31 ans, René Martineau, qui était soupçonné d'avoir blessé deux policiers de coups de feu a été trouvé mort, hier, à Tingwick, au sud de Victoriaville. La Sûreté du Québec a fait savoir qu'un maître-chien du Groupe d'intervention de Montréal avait découvert le corps de Martineau, recouvert de neige.

## Vente AU RABAIS DE Janvier



L E T R E N T E E T U N

### MANTEAUX DUVET ET PLUMES

129.95

rég. jusqu'à 200.00

de longs manteaux forme trench chaudement entredoublés de duvet et plumes. couleurs désassorties, tailles de 38 à 46 dans le groupe. ste-foy et galeries de la capitale.

### VESTONS LAINE ET CACHEMIRE

159.95

rég. jusqu'à 295.00

des vestons simple boutonnage, coupe décintrée, épaules plus amples. coloris unis de marine, cerise, forêt, tailles de 38 à 44 dans le groupe. ste-foy, galeries de la capitale.

### PARKAS DUVET ET PLUMES

129.95

rég. jusqu'à 185.00

chauds, légers, toile de coton et nylon à chaud entredoublure duvet et plumes. style à cordon coulissant à la taille. couleurs et grandeurs désassorties. ste-foy et galeries de la capitale.

### TEE-SHIRTS EN JERSEY

19.99

rég. jusqu'à 38.00

4 formes au choix: encolure polo, boutonnée, col montant ou roulé, jersey pur coton. couleurs et grandeurs désassorties.

### PANTALONS VELOURS CÔTELÉ

39.95

rég. jusqu'à 65.00

choix de pantalons en velours de coton côtelé, des styles avec plis, coupe plus ample. tailles et coloris désassorties.

### CHEMISES HABILLÉES

39.95

rég. jusqu'à 95.00

tout un choix de chemises pur coton à rayures variées sur fond blanc, bleu ou écru. col régulier ou boutonné, coutures doubles. tailles 14 1/2 à 17 1/2 désassorties.

### FOULARDS À MOTIFS

19.99

rég. jusqu'à 40.00

tout un choix de foulards en laine et acrylique, franges roulées dans différents motifs de rayures, carreaux, jacquards ethniques. coloris désassorties.

### CHEMISE VELOURS CÔTELÉ À CARREAUX

29.95

rég. 55.00

une chemise en velours de coton souple, col boutonné. motif carreaux, plusieurs coloris au choix. grandeurs désassorties.

### CRAVATES PURE SOIE

9.99

rég. jusqu'à 75.00

vaste choix de cravates en pure soie à motifs inspirés de différents thèmes. gamme complète de coloris mode.

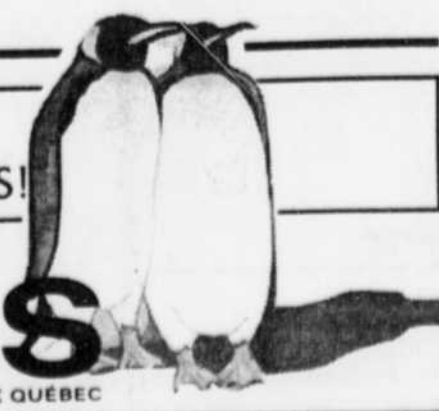
MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H 30  
DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-01-95

1-7-7

8-7-2-6

BANCO

tirage du 10-01-95

2-3-13-19-21-25-26-31-32-34

38-50-54-55-56-58-61-64-65-67

# LA TROIS

LE SOLEIL



Jocelyn Cormier, coordonnateur de l'Association pulmonaire du Québec, est l'un des principaux responsables de la Semaine sans fumer.

## 3 millions \$ de Québec pour prévenir le tabagisme des jeunes...

QUÉBEC — Le ministère de la Santé versera 3 millions \$ aux régies régionales de la santé afin d'aider à la prévention du tabagisme chez les jeunes. C'est ce qu'annoncera vendredi le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jean Rochon, à l'aube de la 20e Semaine québécoise sans fumer qui débutera le 16 janvier.

par MARIE CAQUETTE  
LE SOLEIL

Ces sommes serviront à lancer une campagne de publicité sociétale qui s'adressera plus particulièrement aux élèves du secondaire. Le ministre annoncera aussi le lancement du projet Coalition Jeunesse, parrainé par le Conseil québécois sur le tabac et la santé, qui recevra un million \$ de Santé Canada, en vertu d'une entente fédérale-provinciale, pour entraîner les jeunes à prendre des initiatives antitabac dans leur milieu scolaire.

Perçu comme un des gouvernements qui traînent la patte dans la lutte antitabac en Amérique du Nord, le Québec pourrait aussi saisir l'occasion de réactiver le plan d'action visant à faire reculer la consommation de cigarettes chez les jeunes que le précédent gouvernement avait préparé quelques mois avant de perdre le pouvoir.

C'est du moins ce que croient et espèrent les quelques activistes qui dirigent les organismes non gouvernementaux voués à la lutte au tabac. Le ministre Rochon a mis ce plan sur la glace le 12 septembre en promettant de le bonifier, rappellent-ils.

Jusqu'ici tous les gouvernements québécois ont été «mollasse» dans ce domaine, estime Jocelyn Cormier, coordonnateur de l'Association pulmonaire du Québec. Les projets de l'association pour la Semaine sans fumer n'ont été acceptés qu'à la toute dernière

minute, le 23 décembre, dit-il; il a donc fallu y travailler durant les vacances des Fêtes et tous les soirs jusqu'à 20 h depuis le 2 janvier pour être prêt à temps!

Dans les années 1970, étudiant au cégep de Jonquière, Cormier mettait sur pied une brigade antitabac, armée de croque-morts et de cerceaux, pour sensibiliser ses confrères et consoeurs au danger de la cigarette. Lui-même un ex-fumeur pendant toute son adolescence, Jocelyn Cormier a rencontré son chemin de Damas lorsqu'une crise d'emphysème a failli l'étouffer au volant de sa voiture.

Où en est-on 25 ans plus tard? Malgré une connaissance plus approfondie des dangers du tabac, le Québec ne défraie le salaire que d'une seule personne qui se consacre uniquement à la lutte contre le tabagisme, dit-il.

Or, 10 000 Québécois meurent chaque année en raison de cette habitude et les gouvernements consacrent des milliards en frais hospitaliers reliés au tabac, souligne-t-il.

C'est entre 12 et 19 ans que les jeunes prennent l'habitude de la cigarette qui pour certains prend l'allure d'un geste de rébellion. Ils ne rencontrent aucune difficulté à s'approvisionner bien qu'il soit illégal de vendre du tabac à des mineurs, ainsi que quelques enquêtes l'ont démontré. La baisse des taxes sur le tabac en février 1994 aurait même encouragé leur consommation, selon le Conseil québécois sur le tabac et la santé.

## STCUQ: le médiateur poursuit avec le syndicat des 700 chauffeurs

QUÉBEC — Le médiateur Normand Gauthier poursuivra ce matin ses travaux avec le syndicat des 700 chauffeurs de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec. Rien n'est ressorti de la rencontre d'hier, les dirigeants syndicaux respectant la consigne du silence exigée par le médiateur.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

La ministre d'État à la Concertation et à l'Emploi, Mme Louise Harel, a suggéré vivement hier aux chauffeurs en grève depuis le 29 octobre de «réfléchir très sérieusement» aux propositions de règlement du médiateur. «Moi, j'y ai déjà réfléchi», a-t-elle affirmé, en ajoutant qu'elle donnait aux parties un répit jusqu'à la fin de semaine pour conclure un accord. Si un règlement s'avère impossible, l'Assemblée nationale pourrait donc être saisie d'un projet de loi spéciale de la reprise des travaux parlementaires.

M. Gauthier et la direction syndicale ont passé l'après-midi d'hier au ministère de l'Emploi. En fin de journée, la direction syndicale a finalement rencontré la presse pour dire qu'elle ne commenterait pas le contenu ni la forme des suggestions de l'équipe de médiation.

Le négociateur syndical Richard Fortin n'avait qu'un message pour les usagers du transport en commun: le syndicat des chauffeurs est prêt à mettre de l'eau dans son vin et à faire un bout de chemin afin d'arriver à un règlement. «Si la STCUQ faisait de même, nous pourrions redonner rapidement le service aux usagers». Le syndicat soutient que le médiateur n'a pas

fixé d'échéancier pour la conclusion d'une entente.

M. Fortin et le président du syndicat, M. Henri Massé, craignent toujours que la STCUQ tente de court-circuiter le processus de médiation pour que le gouvernement adopte une loi spéciale. Le négociateur estime que la STCUQ devrait chercher des solutions pour atteindre une entente négociée plutôt que de préparer des textes sur un projet de convention collective qui serait imposée par une loi.

Par ailleurs, c'est demain que le conseil d'administration de la STCUQ décidera s'il réduit le temps de travail des 350 employés non touchés par la grève des chauffeurs. Depuis le début du conflit, la STCUQ a maintenu

l'ensemble de ses effectifs même si le service de transport en commun est assuré seulement aux heures de pointe.

Aujourd'hui, la direction syndicale des employés de garage rencontrera la partie patronale pour discuter du dossier. Le président Gilles Leblanc ne cache pas qu'une certaine inquiétude règne parmi les employés, même si tous conservent l'espoir que le conflit va prendre fin bientôt. Le conseiller syndical Fortin soutient pour sa part qu'une clause de la convention collective des employés de garage interdit les mises à pied dans le contexte actuel. «Si la STCUQ n'est pas d'accord, un arbitre tranchera».



L'inquiétude règne parmi les employés de garage, même si tous conservent l'espoir que le conflit va prendre fin bientôt.

## Deux ans après la mort de sa mère Un bébé naît de l'utérus de sa tante

ROME, (AFP) — Elisabetta, un bébé pesant trois kilogrammes, est née deux années après la mort de sa mère, grâce à un ovule de celle-ci fécondé avec le sperme de son mari, congelé et implanté ensuite dans l'utérus de la soeur de ce dernier, a-t-on appris de source médicale.

Le bébé est né il y a une semaine à Rome, mais la nouvelle de la naissance n'a été révélée qu'hier par le gynécologue qui a suivi la fécondation artificielle et l'accouchement, le docteur Pasquale Bilotta.

La mère d'Elisabetta était morte il y a deux ans dans un accident de la route. Auparavant, elle avait suivi un traitement contre la stérilité. Les médecins avaient réussi à obtenir en éprouvette la fécondation de plusieurs de ses ovules avec le sperme de son mari.

Ce sont ces mêmes ovules fécondés qui, après avoir été congelés, ont été implantés dans l'utérus de la soeur du mari, une mère de famille de 33 ans, qui avait déjà eu un enfant.

La «mère-tante» a accouché

normalement, au bout du terme de neuf mois, d'une petite fille en parfaite santé.

Le professeur Bilotta s'est défendu à l'avance des critiques, notamment des milieux religieux: «Il n'y a pas eu, a-t-il assuré, de manipulation de l'embryon, mais seulement le transfert dans un autre utérus d'un embryon congelé, né par une fécondation artificielle classique, comme d'un acte d'amour entre une femme et son mari.»

«Le caractère exceptionnel du cas vient seulement du fait que la mère soit morte après le processus de fécondation artificielle», a-t-il ajouté.

«Nous avons ressenti un problème d'ordre éthique» à l'idée de faire naître un enfant sans mère, «mais nous avons accepté en raison de la conviction exprimée à la fois par le père et sa soeur».

## ...et Ottawa remet ça à la télévision malgré les critiques

OTTAWA (PC) — Même si sa précédente campagne antitabac a été ridiculisée, le ministère fédéral de la Santé persiste à lancer une nouvelle campagne télévisée pour tenter de réduire l'usage du tabac chez les Canadiens.

Les trois messages, de 30 secondes chacun, dont la diffusion débute aujourd'hui, comportent des images crues dont le gouvernement espère qu'elles inciteront les fumeurs à «écraser», sinon pour eux-mêmes, à tout le moins pour leurs enfants.

On y verra des scènes domestiques d'enfants menacés par des nuages de fumée, et un homme, au bar, écrasant une poignée de cigarettes dont s'écoule un filet brunâtre de produits chimiques.

Les parents aussi pris comme cibles

À la différence de la précédente campagne qui montrait des adolescentes se transformant en cigarettes géantes au moment d'allumer leur cigarette, et dont le public cible s'était gaussé, la nouvelle campagne s'adresse aussi aux parents et à tous ceux qui ne sont peut-être pas conscients des dangers de la fumée dite secondaire.

Les annonces rappellent notamment que la fumée de cigarette contient un cocktail de 4000 produits chimiques nocifs qui fait 40 000 morts par an chez les

Canadiens, et que les enfants qui respirent la fumée des autres risquent davantage de souffrir d'asthme, de bronchite et du syndrome de mort subite que les enfants vivant dans des familles où on ne fume pas.

On signale aussi qu'une fois âgé d'un an, l'enfant d'un couple de fumeurs aura inhalé la fumée secondaire de 7000 cigarettes.

Une question de santé publique

La campagne vise à faire passer le message que l'usage du tabac n'est pas une question de choix personnel, mais de santé publique, a expliqué Jim Mintz, responsable de la promotion des programmes au ministère de la Santé.

«Nous ne disons pas seulement que fumer est mauvais pour vous. Nous disons que fumer est mauvais pour ceux que vous aimez.»

La campagne est financée par une taxe imposée aux manufacturiers de tabac quand le gouvernement a réduit les taxes sur les cigarettes, en février dernier, afin d'enrayer la contrebande.

Selon la Société canadienne du cancer, la consommation de tabac a grimpé de 7% depuis.



### COURS DE NATATION HIVER 95

**Piscine:**  
Collège F.-X. Garneau..... boul. de l'Entente, Ste-Foy  
Collège de Limoilou..... 8e Avenue, Québec  
Centre Cardinal-Villeneuve... chemin St-Louis, Ste-Foy  
Ext. St-Jean-Eudes..... Bourg-Royal, Charlesbourg

**ENFANTS:**  
Précolaire: à partir de 6 mois  
5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix-Rouge

**ADULTES:**  
Débutants-intermédiaires-avancés  
Débutants-débutants (même ceux qui ont très peur de l'eau)  
Cours privés

**Début des cours: 16 janvier 1995**  
Inscription par téléphone - Paiement au 1er cours

**Pour information et inscription: 687-4045** La Croix-Rouge canadienne vous invite à la sécurité aquatique



**QUÉBEC NATATION**  
Une école à caractère éducatif et social

**NOUVEAU**

**CLUB DE COMPÉTITION  
ET MAÎTRE-NAGEUR**

### COURS DE FORMATION

**Sauvetage I-II-III**

Médaille de bronze «Croix de bronze»  
Médaille et Croix combinées «Sauveteur-  
Leader-Moniteur-Réanimation cardio-  
respiratoire»

Un emploi de sauveteur pour  
l'été 1995? C'est maintenant  
qu'il faut y penser!

## LA POLITIQUE

# Commissions régionales : Dumont se satisfait des nominations du PQ

QUÉBEC — Le chef du Parti de l'action démocratique, Mario Dumont, juge que le gouvernement péquiste a exercé un contrôle très serré sur les nominations aux commissions régionales. Il n'en est pas moins satisfait de la représentation de sa formation politique sur ces instances de consultation.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

«Les gens du Parti québécois ont été très préoccupés par le fait d'avoir un contrôle très, très fort sur les commissions. On savait qu'elles seraient contrôlées ailleurs. On ne s'était peut-être pas

attendu à ce que la volonté de contrôle soit aussi absolue, à ce que les tests sanguins soient aussi bien ficelés sur les personnes à choisir», a indiqué M. Dumont qui rendait public, hier, le texte de la position constitutionnelle que son parti défendra au cours de cette consultation.

• L'option constitutionnelle de

l'Action démocratique fera partie des documents de préparation aux travaux des commissions que le gouvernement doit distribuer dans tous les foyers québécois, d'ici la fin du mois.

Inspirée de l'union économique européenne et du rapport Allaire, l'option constitutionnelle du PADQ suggère une «nouvelle union Québec-Canada» qui prévoit «l'autonomie» des partenaires sur leurs territoires respectifs. Il prévoit également la constitution d'un parlement commun pour gérer des compétences spécifiques qui lui se-

raient déléguées par les partenaires à l'union. Dans ce court texte de quatre pages, le PADQ énumère une douzaine de compétences, comme la poste, l'armée, le commerce international et la politique douanière et tarifaire, qui pourraient être cédées à ce parlement commun.

Les membres de ce parlement seraient élus, mais M. Dumont était incapable de préciser hier s'ils seraient élus directement par la population ou par ceux qui sont déjà élus dans les parlements des États membres. Si le reste du pays dit non à cette proposition de partenariat et adopte «une position de séparation», le jeune député de Rivière-du-Loup estime que cela «redéfinit tous les enjeux. Et le Québec aura à prendre des positions, à prendre ses responsabilités».

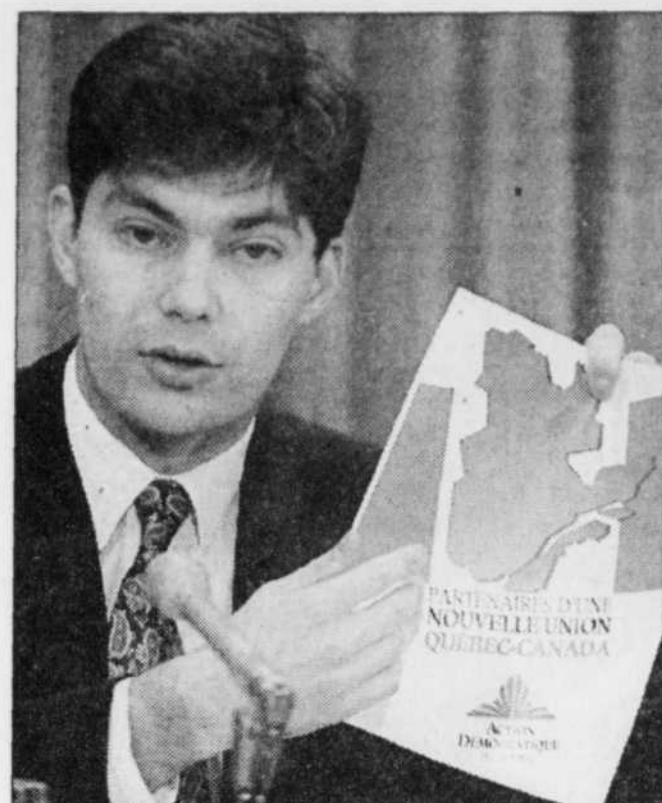
Contrairement au chef libéral Daniel Johnson et au président du comité référendaire du PLQ, Michel Bélanger, M. Dumont ne croit pas qu'un «non» à la souveraineté garderait toutes les portes ouvertes aux autres options. Il reproche aux libéraux de s'être cantonnés dans le camp du Non avant même d'avoir vu la question référendaire finale et de défendre le «statu quo» à tout prix. «Même si on greffait des noms de personnes à ça, pour donner un certain prestige à ce camp-là, moi, un camp qui n'a rien à amener, je n'ai pas beaucoup d'intérêt pour ça».

Mario Dumont compte sur la pression populaire pour faire modifier l'avant-projet de loi sur la souveraineté afin d'y inclure son option. «Il y a pas mal de gens, au Québec, des intellectuels et d'autres, qui commencent à mettre de la pression pour qu'on ne se casse pas le cou dans un référendum».

S'il s'abstient de reconnaître ouvertement que son parti est pratiquement incontournable pour assurer une victoire du Oui au référendum, le chef du PADQ rappelle que le PQ a été élu avec un peu plus de 44 % du vote. «S'il n'y a pas plus de monde au référendum qu'il y en avait à l'élection dans le train, il va y avoir un problème», constate Mario Dumont qui refuse de confirmer qu'il sera dans le camp du Oui avant que la question finale ne soit connue.

## ■ Les immigrants invités à se mouiller pendant la campagne référendaire

QUÉBEC (LE SOLEIL) — La Maison internationale de Québec, un organisme qui représente une vingtaine d'associations d'immigrants habitant la région de Québec, demande à ses membres de ne pas demeurer silencieux au cours de la prochaine campagne référendaire. Sans prendre position pour l'une ou l'autre des options qui seront présentées aux électeurs québécois, la Maison internationale de Québec convie les immigrants à profiter des tribunes qui seront offertes pour faire connaître leurs aspirations et leur point de vue sur l'avenir du Québec.



Mario Dumont présentait hier la position de son parti sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

## Roland Arpin et Claire Bonenfant nommés pour la région de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement a annoncé hier que Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation, et Claire Bonenfant, ex-présidente du Conseil du statut de la femme, agiraient comme vice-présidents de la Commission régionale sur la souveraineté de la région de Québec.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

M. Arpin a indiqué hier en entrevue qu'il n'avait pas hésité à dire oui au gouvernement car il croit que cette consultation fait appel à l'intelligence des citoyens et leur permet d'exprimer leurs réserves face à ce projet politique.

«C'est un mécanisme intelligent qui permet aux gens de faire valoir leurs inquiétudes qui sont tout à fait normales. Il est faux de prétendre que tout est cuit d'avance au niveau de cette commission. J'entends moi aussi poser les bon-

nes questions. Je trouve également que c'est intelligent de partir de l'Assemblée nationale et d'y revenir», de mentionner celui qui ne cache pas par ailleurs éprouver «de la sympathie pour la souveraineté du Québec».

Il souhaite que les fédéralistes viennent s'exprimer. «C'est une commission sur l'avenir du Québec, pas sur celui des partis politiques. J'estime que les libéraux devraient passer par-dessus ce que j'appellerais une réponse trop hâtive et venir témoigner».

M. Arpin, qui a mené une carrière de haut fonctionnaire à sein

du gouvernement — il fut notamment sous-ministre à l'Éducation, aux Affaires culturelles et secrétaire du Conseil du Trésor, avant d'être nommé en 1987 au nouveau Musée de la Civilisation —, a tenu à souligner qu'il n'aurait jamais accepté cette offre s'il était encore un membre de la fonction publique québécoise.

«J'ai toujours respecté mon devoir de réserve comme haut fonctionnaire. Je suis un contractuel avec un contrat à durée limitée» de spécifier ce dernier.

Étant donné que la commission doit siéger une vingtaine de jours en février, M. Arpin va devoir aménager ses horaires.

Quant à Mme Bonenfant, elle est aujourd'hui consultante en matière d'égalité et d'équité salariale.

# ASSEZ!

# ÇA SUFFIT.

Imposer la santé des contribuables ne règlera pas les problèmes économiques du Canada.

## NOUS SOMMES INQUIETS...VOUS DEVRIEZ L'ÊTRE!

Le gouvernement fédéral songe à percevoir un impôt sur la santé et les assurances dentaires. Si, comme la plupart des Canadiens et des Canadiennes vous bénéficiez d'une assurance dentaire, vous serez touché vous aussi. Comment? En payant plus d'impôt. En compromettant votre santé.

Dites **NON** à l'impôt sur l'assurance dentaire.

Dites **NON** à l'impôt sur votre santé

- Renseignez-vous auprès de votre dentiste.
- Écrivez à votre député.

L'ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE



CANADIAN  
DENTAL  
ASSOCIATION

Un message d'intérêt public de l'Association dentaire canadienne et de votre association dentaire provinciale.

les boutiques  
**leclerc**  
CHAUSSURES

## LIQUIDATION DE JANVIER

VENEZ VOUS CHAUSSER À BAS PRIX. PROFITEZ DE NOTRE VASTE CHOIX ET DES NOMBREUX SPÉCIAUX OFFERTS EN MAGASIN.

**BOTTES POUR DAMES** chaudement doublées en cuir - suède - polymère - nylon réduites jusqu'à 50%  
Spéciaux à 49<sup>98</sup>\$ - 59<sup>98</sup>\$ - 79<sup>98</sup>\$ - 99<sup>98</sup>\$

**Bottes lacées - non lacées - différentes hauteurs - talon bas - talon haut à enfiler ou à fermeture éclair.**

**SOULIERS MODE** pour dames  
Valeur jusqu'à 85\$  
Réduits à 29<sup>98</sup>\$ et 39<sup>98</sup>\$

**BOTTES "PAJAR"** doublées mouton Hommes et femmes  
Réduites de 20%

**SOULIERS "WHITE CROSS" B-D-2E** Chics ou marche  
Valeur jusqu'à 95\$  
Spécial 29<sup>98</sup>\$

**SOULIERS DOUBLÉS** pour dames  
Nombreux modèles  
Réduits de 20%

**BOTTES MOTONEIGE** Doublure de feutre ACTON Hommes et femmes  
Spécial 59<sup>98</sup>\$

**BOTTES WESTERN** Hommes et femmes "Boulet" & "H.H. Brown"  
Réduites de 20%

**POUR MESSIEURS :** Bottes de qualité en cuir - Grenico et autres

Spéciaux à partir de 49<sup>98</sup>\$

**SOULIERS POUR HOMMES**

Valeur jusqu'à 120\$  
Réduits à 29,98\$ et 59,98\$

**SOULIERS "FLORSHEIM" ET AUTRES**  
Réduits de 10%

199, Saint-Joseph Est • 525-9907  
Place Laurier • 658-8089  
Place Fleur de Lys • 649-7796

## Fonds de stabilisation de la SAAQ

# Les péquistes maintiennent le recours devant la Cour d'appel

QUÉBEC — Le gouvernement péquiste maintient la décision des libéraux d'en appeler d'une décision de la Cour supérieure qui déclarait illégales, en juin dernier, les ponctions effectuées par le précédent gouvernement dans les réserves de stabilisation de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

par KATIA GAGNON  
de la Presse canadienne

Le cabinet du ministre de la Justice, Paul Bégin, a confirmé hier qu'un mémoire déposé le 2 décembre dernier constituait la dernière étape vers une requête en Cour d'appel.

Les procureurs du gouvernement plaideront que la SAAQ n'a pas exproprié les assurés en leur imposant, à cause des ponctions du gouvernement, une taxe indirecte.

«On agit de cette façon dans tous les dossiers où la constitutionnalité d'une loi est mise en cause», explique France Thériault, l'attachée de presse du ministre Bégin. «C'est une procédure automatique. Si le gouverne-

ment veut changer la loi, c'est au législateur de le faire, pas au procureur», ajoute-t-elle.

Au ministère des Transports, on assurait cependant qu'on effectuerait plus aucune ponction dans le régime de stabilisation, quelle que soit la décision des tribunaux.

On refuse cependant de pousser le principe jusqu'au bout et de promettre une éventuelle remise d'argent aux assurés de la SAAQ. «C'est hypothétique», dit Pierre-Jude Poulin, attaché de presse du ministre des Transports Jacques Léonard.

Le dossier de la SAAQ avait pourtant été un cheval de bataille du PQ alors que le parti se trouvait dans l'opposition. Jean Garon, aujourd'hui ministre de l'Éducation, avait clamé haut et

fort, à l'époque, que le gouvernement ne devrait pas porter le jugement en appel s'il ne détenait pas d'avis juridique allant en ce sens.

«Le gouvernement ne doit pas aller en appel simplement pour gagner du temps», déclarait M. Garon. «Ce n'est pas parce qu'on manque d'argent qu'on a le droit d'en prendre dans les poches du voisin.» Précisons que le gouvernement du PQ ne possède pas davantage d'avis juridique que ses prédécesseurs.

### Pas de commentaire

Hier, le ministre de l'Éducation se refusait à tout commentaire sur cette affaire, prétextant qu'il ne détenait plus les rênes du dossier. «M. Garon n'a pas changé d'opinion», soulignait cependant son attaché de presse, Simon Bégin. «Il y a cependant une distinction à faire entre les gestes posés dans le passé et ce que le gouvernement fera dans l'avenir.»

Rappels que le précédent

gouvernement avait déjà pris la décision d'en appeler d'une décision du juge Jean Moisan, qui avait déclaré inconstitutionnelles des lois spéciales adoptées par les libéraux qui avaient permis au gouvernement de puiser plus de 2 milliards dans les réserves de stabilisation de la SAAQ.

Jusqu'à hier, on ignorait toutefois si le nouveau gouvernement allait maintenir l'appel ou se désister.

En novembre dernier, l'avocat de la partie adverse —un citoyen de Charlesbourg, le Dr Carol Villeneuve, qui a pris le flambeau pour les assurés— accusait le procureur général de se «trainer les pieds» dans le dossier.

Hier le Dr Villeneuve, qui dit avoir obtenu énormément de support du PQ (alors dans l'opposition) dans sa croisade contre la SAAQ, se montrait plutôt surpris de la décision du ministère de la Justice. «C'est difficile à justifier sur la plan de la logique politique», commente-il.

## Les sénateurs français prônent le fédéralisme

PARIS — Dans un «rapport d'information» nettement favorable au fédéralisme canadien, une commission du Sénat français se prononce en faveur d'un «nouveau pacte politique» entre le Québec et le reste du Canada. Les sénateurs signalent toutefois que Paris devra reconnaître sans attendre un Québec souverain si le «oui» l'emporte au référendum.

par MICHEL DOLBEC  
de la Presse canadienne

«Entre le maintien du statu quo et la sécession pure et simple du Québec, la reprise du dialogue constitutionnel peut faciliter la recherche d'une voie moyenne vers un fédéralisme renoué, très décentralisé et reflétant la prodigieuse diversité de l'ensemble canadien», écrivent les auteurs du document.

Ce rapport d'information intitulé «Le fédéralisme canadien à la croisée des chemins», a été rendu public hier. Il fait suite à un voyage effectué à travers le Canada en septembre par une délégation de huit membres de la Commission des lois du Sénat, présidée par le sénateur Jacques Larché.

M. Larché souligne cependant que la «voie moyenne» évoquée dans le document n'emprunte pas le chemin du statu quo. Il faut absolument, selon lui, que les grandes revendications des Québécois soient satisfaites. La relance des pourparlers constitutionnels dans le sens d'une plus

grande décentralisation des compétences constitue donc, aux yeux des membres de la commission sénatoriale, le «seul moyen d'éviter la remise en cause du fédéralisme». D'ici le référendum, dit le rapport, le «pire» serait de s'en tenir au statu quo «car les Québécois veulent le changement et souhaitent sortir de l'impasse constitutionnelle.»

Les sénateurs se prononcent pour la conclusion d'un nouveau pacte qui «permettrait de sauvegarder la spécificité d'une nation à la confluence de la civilisation européenne et de la société américaine.» Si ce processus mène les Québécois jusqu'à l'indépendance, la France devra se soumettre de «ses liens historiques et culturels avec la Belle Province» et reconnaître sans délai le nouvel État, poursuivent les membres de la commission. «Si demain le Québec optait pour la souveraineté, la non-reconnaissance immédiate par la France serait tenu par nos cousins du Québec comme un second abandon», concluent les auteurs du rapport.

## Le Parti réformiste s'engage à ne pas hausser les impôts

OTTAWA (PC) — Pas de hausses d'impôts. C'est là le message que, selon Preston Manning, le Parti réformiste transmettra aux électeurs qui se rendront aux urnes dans trois élections partielles fédérales, y compris deux au Québec que beaucoup considèrent comme une répétition de la prochaine campagne référendaire.

«C'est un message qui va directement aux électeurs de quelque allégeance qu'ils soient, qui passe au-dessus de ce gouffre fédéraliste-souverainiste et c'est quelque chose qui touche les gens de très près parce que cela concerne leur portefeuille», a déclaré hier M. Manning en procédant à l'ouverture officielle du bureau de campagne du Parti réformiste dans la circonscription ontarienne d'Ottawa-Vanier.

Le leader réformiste se rend ce soir à Cowansville, où le parti choisira Line Maheux comme sa candidate dans la circonscription à majorité francophone de Brome-Missisquoi.

Mme Maheux, qui est tout à fait bilingue, a dirigé au cours des derniers mois les efforts du Parti réformiste au Québec et a ouvert un bureau de la formation à Montréal.

Le Parti réformiste espère ainsi avoir une chance à l'élection partielle de Brome qui est censée mettre aux prises les séparatistes du Bloc québécois et les fédéralistes libéraux, sans oublier les conserva-

teurs qui essaient de redorer leur blason.



Preston Manning y va de belles promesses.

### Dans Brôme-Missisquoi

Par ailleurs, le tableau électoral est maintenant complet dans Brome-Missisquoi avec l'annonce hier de la candidature de l'explorateur Paul Vachon pour le NPD tandis que le Parti réformiste confirmera celle de Line Maheux ce soir à Cowansville. Cinq partis seront donc représentés à l'élection partielle de Brome-

Missisquoi qui se tiendra le 13 février, ce qui pourrait avantager le Bloc québécois par la division du vote fédéraliste. Même si les chances du NPD de gagner cette élection ne sont pas très élevées, Paul Vachon entend se battre vigoureusement.

«Dans une élection partielle tout peut arriver et je crois vraiment que nous pouvons causer une surprise», assure-t-il. Paul Vachon reprend du service en politique par conviction.

## Chrétien pourrait discuter de la souveraineté avec Bill Clinton

OTTAWA — La question de la souveraineté du Québec pourrait être abordée quand le premier ministre Jean Chrétien rencontrera le président des États-Unis, Bill Clinton, à Ottawa, les 23 et 24 février.

par JOEL BELLAVANCE  
de la Presse canadienne

«À l'heure actuelle, cela ne fait pas partie de l'ordre du jour, mais il n'est pas exclu que cette question soit soulevée lorsque l'ordre du jour final sera terminé», a déclaré hier Patrick Parisot, porte-parole du premier ministre Jean Chrétien.

M. Parisot a précisé que les discussions porteront surtout sur des dossiers bilatéraux et internationaux, notamment l'organisation du Sommet du G7, qui aura lieu à Halifax du 16 au 18 juin.

MM. Chrétien et Clinton ont déjà eu plusieurs rencontres bilatérales dans le cadre de sommets internationaux, mais il s'agira de la première visite à Ottawa du président américain depuis que le gouvernement libéral a été porté au

pouvoir, en octobre 1993. Hier, M. Chrétien a déclaré que les États-Unis constituent le meilleur ami et le plus important partenaire commercial du Canada. M. Chrétien a dit souhaiter explorer avec son homologue américain «de nouvelles avenues de coopération en matière de commerce et d'emploi, de sécurité internationale et d'environnement.» L'épouse du président Clinton, Hillary Clinton, sera également du voyage de deux jours dans la capitale canadienne.

Le dernier sommet canado-américain s'est tenu il y a presque deux ans quand l'ancien premier ministre Brian Mulroney s'est envolé vers Washington afin de saluer M. Clinton, un mois après son entrée en fonction. Il y a quelques mois, M. Chrétien a dit vouloir entretenir de bonnes relations avec son homologue américain sans toutefois adopter l'attitude de «copain-copain» de M. Mulroney.

| RÉSULTATS                                                                                                                                                                 |    |    |    |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|----|
| Tirage du 95-01-10                                                                                                                                                        |    |    |    |    |
| 2                                                                                                                                                                         | 3  | 13 | 19 | 21 |
| 25                                                                                                                                                                        | 26 | 31 | 32 | 34 |
| 38                                                                                                                                                                        | 50 | 54 | 55 | 56 |
| 58                                                                                                                                                                        | 61 | 64 | 65 | 67 |
| Prochain tirage: 95-01-11                                                                                                                                                 |    |    |    |    |
| T.V.A. le réseau des tirages                                                                                                                                              |    |    |    |    |
| Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. |    |    |    |    |

**COURS D'ESPAGNOL DIFFUDI International**  
ESPAGNOL (128\$) ANGLAIS (150\$)  
PORTUGAIS (170\$) RUSSE (180\$)  
30 heures avec matériel inclus  
Danse : Flamenco-Tango-Merengue  
Début : 23 janvier 1995  
INSCRIPTION : 10-11-12 janvier de 9h30 à 20h  
880, PÈRE-MARQUETTE  
1er ÉTAGE, LOCAL 24  
682-3617

**COLLÈGE Marguerite d'Youville**

**EXAMENS D'ADMISSION**

**À tous les niveaux**  
**14 et 21 janvier 1995**

**Pour se présenter aux examens, communiquer au 658-7662**

**L'excellence à ta portée grâce à :**

- un enseignement de qualité
- une préparation scientifique reconnue
- un accompagnement personnalisé
- une complicité entre professeurs et élèves
- des équipements modernes
- un climat d'accueil et de simplicité

**Le tout dans un sain encadrement**  
**Le Collège Marguerite d'Youville**  
*C'est pour toi!*

Le Collège Marguerite d'Youville est un établissement privé d'enseignement secondaire pour filles.

**2700, des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, G1V 1X5**

### Travaux de la session retardés

QUÉBEC — Contrairement à ce qui a été anticipé, l'Assemblée nationale ne reprendra ses travaux la semaine prochaine mais plutôt vers le 23 janvier. Le leader parlementaire du gouvernement, Guy Chevrette, doit revenir de vacances ces jours-ci et ce n'est qu'alors que sera établi le calendrier parlementaire. Mais tant au bureau de M. Chevrette qu'à celui du premier ministre, on excluait hier un retour des parlementaires la semaine prochaine.

## LIQUIDATION MONSTRE

**Surplus d'inventaire**  
**4 jours seulement**  
**11, 12, 13 et 14 janvier 1995**

**Habits**  
prix courant: 550\$ à 995\$  
**super solde : 295\$**

**Vestons sport**  
prix courant : 345\$ à 695\$  
**super solde : 195\$**

**Chemises**  
prix courant: 65\$ à 130\$  
**super solde : 24<sup>50</sup>\$**

**Cravates**  
prix courant : 65\$ à 95\$  
**super solde : 19<sup>95</sup>\$**

**Tout doit être vendu rapidement !**  
**Hâtez-vous pour un plus grand choix parmi les meilleures marques !**

MAISON  
**GUY POIRIER**

1200, avenue Germain-des-Prés,  
Sainte-Foy  
658-8814

## LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SOLEIL

# Le contrat entre Max Gros-Louis et Bernard Cleary nage dans le trouble

QUÉBEC — Le contrat conclu en mai 1991 entre Max Gros-Louis et Bernard Cleary friserait les 600 000 \$. Il portait sur la négociation d'une entente concernant le territoire de chasse des Hurons et les 40 arpents de Val-Bélair.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

L'ampleur de la somme explique pourquoi le silence qui entoure le nouveau contrat intervenu entre les deux hommes l'automne dernier, lorsque Max Gros-Louis a repris le pouvoir, soulève des questions chez de nombreux Hurons.

Ce montant de 600 000 \$ est celui auquel est arrivé le Parti huron-wendat dirigé par Jocelyne Gros-Louis lorsque celle-ci assumait les plus hautes fonctions sur la réserve et avait en main, de ce fait, des documents relatifs à l'ancienne administration. Il a été confirmé par le vérificateur comptable Jean-Marc Renaud, a précisé Mme Gros-Louis au SOLEIL.

Selon elle, le Conseil de bande dirigé par Max Gros-Louis s'était engagé, le 28 mai 1991, à verser à M. Cleary 30 000 \$ par mois. Et cela de façon non exclusive puisque rien n'empêchait le consultant d'effectuer aussi des travaux pour d'autres clients. Mais, a-t-elle

expliqué à notre journal, « devant la minceur des résultats et le coût prohibitif des services offerts, elle a décidé de mettre fin au contrat peu après son élection, en 1992, en remettant à M. Cleary l'équivalent (en argent) d'un mois d'avis ».

Le contrat a donc duré une vingtaine de mois, d'où le total de 600 000 \$. Certains laissent entendre, cependant, que la somme pourrait être supérieure. Par ailleurs, le consultant domicilié à Sainte-Foy a installé son bureau sur la réserve huronne, ce qui lui permet de se soustraire à la gourmandise de l'impôt.

### Conflit d'intérêt ?

Au-delà de cette manne financière avec laquelle tous ne sont pas d'accord, plusieurs s'interrogent sur la possibilité d'un conflit d'intérêt de la part de M. Cleary, un Montagnais. La retranscription de l'entrevue que le négociateur a accordée à la station de Radio-Canada à Chicoutimi, le 8 août dernier, circule de plus en plus.

Interrogé par le journaliste Michel Gagné, Bernard Cleary a affirmé que « les Hurons ne peuvent pas faire de revendications territoriales parce qu'ils n'ont pas de territoire ancestral », contrairement aux Montagnais dont « le droit n'a pas été éteint par aucun traité ni n'a été abandonné ».

En outre, selon M. Cleary, le traité de Murray auquel les Hurons tiennent comme à la prunelle de leurs yeux ne reconnaît pas à ces derniers la propriété d'un territoire mais seulement son utilisation pour y chasser, pêcher et pratiquer leurs traditions.

Quand le journaliste a demandé à M. Cleary s'il est possible que le gouvernement accorde aux Hurons la priorité dans des zones déjà organisées en parcs, zec, pourvoies et réserves fauniques, ce dernier a répondu que l'État ne peut faire abstraction des gens qui y sont déjà installés et que les Hurons ne pourront avoir la jouissance d'un territoire aussi vaste que celui qu'ils revendiquent. Puis il a ajouté : « C'est s'en aller au suicide que de s'embarquer dans une cause comme ça ».

Dans l'entrevue, celui qui avait agi quelques mois plus tôt comme

négociateur pour la nation huronne émet l'avis que « c'est un danger énorme de la part des Hurons de s'en aller en cour pour faire définir leurs coutumes de chasse et de pêche parce (...) qu'ils ne sont pas très habiles ». Au niveau légal, ajoute-t-il, « j'ai l'impression qu'ils vont avoir de la difficulté à faire cette démonstration-là ».

Nul besoin de dire que, lors de la dernière campagne électorale sur la réserve, l'équipe de Jocelyne Gros-Louis n'a pas laissé sous le boisseau les propos de Bernard Cleary. L'opinion de celui-ci étonnait d'autant plus que, pendant deux ans et demi, il avait négocié tant pour l'autonomie gouvernementale que pour les droits de chasse et de pêche des Hurons. Il a même été le premier à utiliser et à revendiquer le traité de Murray dans toutes les négociations, soulignant ceux qui le contestent.

Ces derniers se demandent par ailleurs comment M. Cleary peut accepter des mandats de la part des Hurons et des Montagnais alors que ces deux nations revendiquent une partie du même territoire, soit celle qui s'étend de l'Étape aux limites nord du parc des Laurentides.



Le général J-J Paradis, colonel du Royal 22e Régiment, a profité du bref passage du ministre de la Défense nationale, David Collenette, à Québec hier pour en faire un membre honoraire du régiment à l'occasion d'une cérémonie à la Citadelle.

## Collenette ne verse pas une larme sur le Collège St-Jean

QUÉBEC — Faute de pouvoir continuer à faire du développement régional dans le contexte des restrictions budgétaires, le ministre de la Défense, David Collenette, résume à de simples considérations « sentimentales » les motifs qui militaient en bout de ligne en faveur du maintien du Collège militaire Saint-Jean.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

À l'aube d'un autre budget fédéral qui va assurément affecter à la baisse les fonds d'opération et

d'immobilisation de la Défense nationale, le ministre Collenette a indiqué au SOLEIL, hier, que son ministère ne pouvait plus s'offrir le luxe d'agir comme agent de développement régional.

Il est clair à ses yeux que le nouveau contexte économique ne lui donne aucun autre choix que de se concentrer presque uniquement sur l'obligation première de la Défense nationale de protéger le territoire canadien contre toute atteinte à la sécurité.

« Si nous achetons des hélicoptères ou d'autres équipements, on essaie de donner des bénéfices à travers le pays. Mais ce n'est pas exactement possible, peut-être, avec les coupures de budget. »

À son avis, ce genre de préoccupations n'a pour ainsi dire plus sa place, et c'est d'ailleurs ce qui explique que des décisions très difficiles comme celle de fermer les collèges militaires de Saint-Jean (Québec) et de Victoria (Colombie-Britannique) ont été prises dans le dernier budget.

« Je savais que ce serait une grande controverse ici et en Colombie-Britannique. Mais nous n'avons pas le luxe de laisser des installations ouvertes simplement pour des raisons sentimentales » tranche-t-il.

« Nous n'avons pas le luxe d'avoir trois collèges militaires au Canada, alors qu'il y a trois collèges aux États-Unis pour deux millions de personnes. »

Dans le cas des collèges militaires Victoria et Saint-Jean, l'aide gouvernementale a par ailleurs été la même, soit 25 millions \$, explique-t-il, et ce en tenant compte de la compensation de cinq millions \$ et des besoins pour les cadets à Saint-Jean.

Plus globalement, M. Collenette ne s'inquiète pas que son énoncé de politique rendu public au début décembre ne soit remis en question par les annonces de son collègue Paul Martin.

Le ministre des Finances, rappelle David Collenette, a endossé le livre blanc sur la Défense. Le document avait de toute façon été élaboré en laissant une grande marge de manœuvre au chapitre des décisions à incidence budgétaire. Ainsi, il a été décidé d'acheter des hélicoptères, mais le nombre n'a pas été déterminé. De même, les Forces armées pourraient acquérir des sous-marins, mais aucune décision formelle n'a encore été prise.

« Il y a un point limite dans les compressions imposées à la Défense nationale au-delà duquel il y aurait remise en question de la nature même des Forces armées. Mais ça, conclut le ministre Collenette, ce n'est pas une question ni pour moi, ni pour M. Martin. C'est une décision de M. Chrétien lui-même. »

Comme la BMW... nous avons un système de gestion du moteur Bosch.

Comme la Porsche... nous avons un système de freinage ABS 4 canaux.

Comme Mercedes... nous utilisons un procédé de pose pour panneaux latéraux monopièce.

Et surprise, nous aussi offrons un modèle avec un hayon. Tout de même!



Voici la toute nouvelle Accent 3 portes.

À partir de 8995\$\*

accent

Est-ce possible de retrouver une technologie aussi avancée dans une voiture importée pour moins de 10 000 \$ ? Impossible! À moins qu'il ne s'agisse de la nouvelle Accent 3 ou 4 portes de Hyundai, évidemment. L'Accent ne s'en laisse pas imposer non plus côté sécurité avec des zones déformantes avant et arrière, des poutrelles latérales de renfort répondant

aux normes de sécurité de 1997 et, livrables, deux coussins gonflables et des freins antiblocage ABS. Sans compter l'une des meilleures garanties de l'industrie et une assistance routière 24 heures. De plus, l'Accent dispose d'un fougueux moteur Alpha à entretien minimal de 92 chevaux, et surtout, d'un magnifique hayon des plus pratiques! Que demander de plus?

HYUNDAI

\*P.D.S.E. de l'Accent L 1995, 3 portes, 5 vitesses à partir de 8995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Une voiture difficile à battre.

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
1-800-463-3818

Hyundai St-Georges  
105 55, 1ère Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814

Portier Automobiles Inc.  
100, Napoleon  
Sept-Îles 962-1828

Automobiles Lévis Ltée  
144, rue Kennedy  
Lévis 833-7140

Montmagny Hyundai  
150, boul. Taché ouest  
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure ouest  
Bonaventure 534-2191

M. Lessard Ltée  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Rivière-du-Loup Hyundai  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-8144

Automobiles des Îles  
1199 Chemin Laverrière  
Cap-aux-Meules, Québec  
986-5566

St-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
St-Foy 654-9292

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père 724-2231

Garage Jean-Roch Thibault  
909 MGR de Laval  
Baie St-Paul 435-2379

Hyundai Laurier Station  
164, boul. Laurier  
Laurier Station  
728-4044

Boulevard Hyundai  
40 boul. Comeau  
Baie-Comeau 294-2886

Ruby Auto Inc.  
2272, rue Notre-Dame Nord  
Thetford Mines 338-4665

Centre Hyundai  
1605 boul. Henri Bourassa  
Québec 522-3738

Automobiles Hyundai Matane  
1360 du Phare Ouest  
Matane 562-4444

Les p'tits matins  
décontractés  
de la  
fin de semaine...

Abonnez-vous :

686-3344 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

# Atlas des oiseaux nicheurs : «petits problèmes», gros retard

QUÉBEC — Noël n'est pas arrivé le 25 décembre au Service canadien de la Faune. Malgré les promesses, l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec ne sera pas prêt avant le mois de mars.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Le Service de la Faune a fait parvenir une lettre à ce sujet aux 5255 personnes — dont 1671 dans l'Est — qui ont payé 90 \$, l'été dernier, pour un volume qui devait leur parvenir au plus tard à la fin du mois de novembre.

M. Jean Gauthier, un des coordonnateurs de l'ambitieux projet — 960 bénévoles ont notamment été mis à contribution depuis dix ans pour recueillir une foule de données sur 252 espèces — a confirmé à regret le délai. «Hé oui, maudit, nous avons eu de petits problèmes. Nous visions un lancement pour (profiter de) l'automne, de Noël et du Salon du livre. On ratéra l'objectif.»

Les «petits problèmes», ils sont essentiellement liés à l'ampleur de la tâche: comprimer en un seul volume 1200 pages d'informations. Question reliure, les feuilles devaient être plus minces qu'à l'habitude pour une publication de luxe. Or, le premier type de papier «buvait» trop l'encre. Il a fallu changer.

Il a aussi fallu refaire l'introduc-

tion à deux reprises pour qu'au moins deux compagnies présentent des offres pour imprimer l'Atlas. «Mais on a eu toutes sortes de petits problèmes, raconte M. Gauthier, sans entrer dans les détails. Quand vous avez 25 consultants, un seul peut apporter des ennuis. Mais ce n'est pas la faute d'un seul.»

Certains ont appelé pour se plaindre de fausses représentations, admet-il. Les gens sont frustrés. Mais quand nous leur expliquons l'ampleur de la tâche, le nombre de photos couleurs, ils comprennent. M. Gauthier indique d'ailleurs qu'à peine deux personnes ont préféré être remboursées.

Il faut dire que l'Atlas coûtera 150 \$ lorsqu'il sortira en librairie. Sans les commandes, il aurait fallu déboursier 1000 \$ pour un document de cette qualité. L'Atlas a bénéficié du parrainage de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues et de son pendant anglophone, la Quebec Society for the protection of the birds. Coquet de sort, en raison du nouvel échancier, l'important volume sera imprimé sur du papier provenant d'une usine ontarienne.



Jean Giroux est l'un des 960 ornithologues qui ont participé à la réalisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec.

**SOLDE ANNUEL**  
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

**D'ENTREPÔT**

Jusqu'au 15 Janvier  
Rabais de **50%**

**Bovet**  
Place Ste-Foy  
Galerias de la Capitale

| 8 JOURS SEULEMENT |            |            |            |          |          |        |          |
|-------------------|------------|------------|------------|----------|----------|--------|----------|
| Dimanche          | Lundi      | Mardi      | Mercredi   | Jeudi    | Vendredi | Samedi | Dimanche |
| 8                 | 9          | 10         | 11         | 12       | 13       | 14     | 15       |
| 12h-17h           | 9h30-17h30 | 9h30-17h30 | 9h30-17h30 | 9h30-21h | 9h30-21h | 9h-17h | 12h-17h  |

Rabais minimum de 15% sur toute la marchandise en magasin.

Sélection de complets, courant jusqu'à 495\$

Solde 299,99 (-15%)... 254,99\*  
Solde 249,99 (-15%)... 212,49\*  
Solde 199,99 (-15%)... 169,99\*

COMPLETS ET VESTONS SPORT

Toute notre collection de complets et vestons sport est réduite de 15 à 50 %.

De plus, un rabais additionnel de 15% s'applique aux prix déjà soldés!

Sélection de vestons sport, courant jusqu'à 275\$

Solde 179,99 (-15%)... 152,99\*

PALETOTS D'HIVER

Rabais minimum de 100\$ sur tous nos paletots

Solde 329,99\* et plus

MANTEAUX MATELASSÉS

Solde 82,50\* et plus

IMPERS EN MICROFIBRE

Doublure amovible  
Solde 279,99\* et plus

MANTEAUX 3/4

Solde 99,99\* et plus

BLOUSONS

Solde 79,99\* et plus

CHEMISES HABILLÉES

Solde 29,99\* et plus

CHEMISES SPORT

Solde 29,99\* et plus

CHANDAILS ET CARDIGANS

Solde 39,99\* et plus

PANTALONS SPORT ET HABILLÉS

Solde 49,99\* et plus

CHAUSSURES HABILLÉES

Loafers et lacés  
Solde 34,99\* et plus

CHAUSSURES SPORT

Clark's, New Balance et autres  
Solde 39,99\* et plus

BOTTES D'HIVER

Solde 54,99\* et plus

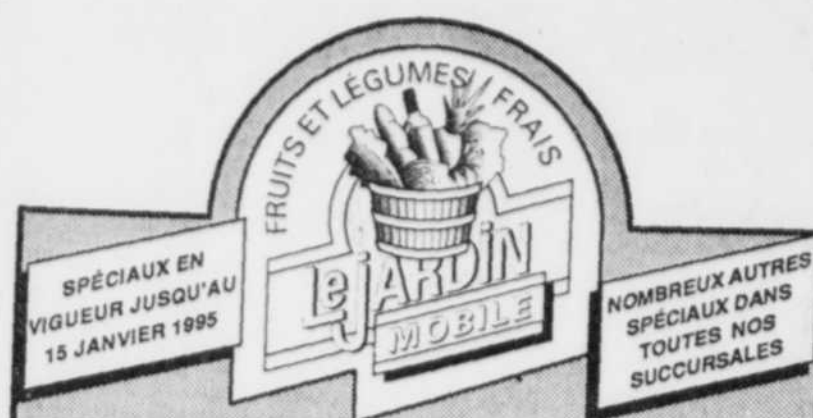
Galerias de la Capitale  
627-5730

Place Ste-Foy  
653-6255

Retouches gratuites sur place.

**Bovet**

Chaussures non disponibles au Centre Rockland. Tous les styles et tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.



SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 JANVIER 1995

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

|                                                                                                         |                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>BROCOLI</b><br/>Produit de Californie</p> <p><b>85¢</b> chacun</p>                                | <p><b>BANANES</b><br/>CHIKUITA, produit importé</p> <p><b>45¢</b> le kilo</p>                      |
| <p><b>LAITUE FRISEE ROUGE</b><br/>Produit de Californie, gr.24</p> <p><b>95¢</b> chacune</p>            | <p><b>POIS PLATS</b><br/>Produit des États-Unis, préemballés</p> <p><b>1.95\$</b> la livre</p>     |
| <p><b>CHOU-FLEUR</b><br/>Produit de Californie, gr.12</p> <p><b>1.55\$</b> chacun</p>                   | <p><b>LAITUE EN POMME</b><br/>Produit de Californie, gr.24</p> <p><b>1.35\$</b> chacune</p>        |
| <p><b>EPINARDS</b><br/>Produit des États-Unis, sac de 10 onces (284gr)</p> <p><b>95¢</b> sac 284 gr</p> | <p><b>ZUCCHINIS</b><br/>Produit des États-Unis, préemballés</p> <p><b>1.25\$</b> la livre</p>      |
| <p><b>ENDIVES</b><br/>Produit de France, préemballées</p> <p><b>1.95\$</b> la livre</p>                 | <p><b>CHAMPIGNONS</b><br/>Blancs, frais, de l'Ontario</p> <p><b>1.25\$</b> la chopine</p>          |
| <p><b>ECHALOTES</b><br/>Produit des États-Unis</p> <p><b>2 pour 95¢</b></p>                             | <p><b>NECTARINE</b><br/>Produit du Chili</p> <p><b>1.55\$</b> la livre</p>                         |
| <p><b>KIWIS</b><br/>Produit de Californie, pré-emballés</p> <p><b>6 pour 95¢</b></p>                    | <p><b>RAISIN VERT</b><br/>Variété "Thompson", large, sans pépins</p> <p><b>1.95\$</b> la livre</p> |

**11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE**

|                                               |                                                   |                                               |                                                        |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| NEUFCHÂTEL<br>2065, boul. Bastien<br>842-3084 | CHARLESBOURG<br>1047, boul. du Jardin<br>827-0344 | STE-FOY<br>3440, de la Pêrade<br>657-7717     | NEUFCHÂTEL<br>9210, boul. l'Ornière<br>842-0909        |
| LÉVIS<br>51 route Kennedy<br>825-5526         | BEAUPORT<br>344 Seigneuriale<br>661-7997          | CHARLESBOURG<br>4145, 1ère Avenue<br>622-2291 | CAP-ROUGE<br>1198 Jean Gauvin<br>872-7473              |
| STE-FOY<br>2700 chemin Ste-Foy<br>651-2717    | BERNIERES<br>585 Route 116<br>831-4611            | ST-ROMUALD<br>835, 4ème Avenue<br>834-3232    | NOUS VOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. |

\* Légers frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.  
\* Tailles fortes et élancées disponibles à ces magasins.

# Bonne année 1994!

## Liquidation de modèles Sentra 1994

### SENTRA DLX 1994 MANUELLE

**11 595 \$\***

- Prix spécial pour une Sentra DLX 1994 4 portes avec transmission manuelle
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes, à DACT
- Interrupteur d'extinction automatique des phares de jour
- Pneus P155/80 R13
- Pare-boue (avant/arrière)
- Trappe du réservoir de carburant verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dégivreur électrique de lunette
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Sellerie des sièges en tricot
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 2 branches
- Essuie-glace à 2 vitesses (fixes)
- Miroir de courtoisie (côté passager)

### SENTRA DLX 1994 AUTOMATIQUE

**12 595 \$\***

- Prix spécial pour une Sentra DLX 1994 4 portes avec transmission automatique
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes, à DACT
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée et convertisseur de couple verrouillable
- Direction assistée
- Pneus P175/70 R13
- Colonne de direction inclinable
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Enjoliveurs pleine grandeur
- Interrupteur d'extinction automatique des phares de jour
- Pare-boue (avant/arrière)
- Trappe du réservoir de carburant verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dégivreur électrique de lunette
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Sellerie des sièges en tricot
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 2 branches
- Essuie-glace à 2 vitesses (fixes)
- Miroir de courtoisie (côté passager)

### SENTRA XE 1994 MANUELLE

**12 995 \$\***

- Prix spécial pour une Sentra XE 1994 4 portes avec transmission manuelle
- Moteur de 110 chevaux, 16 soupapes, à DACT
- Direction assistée
- Pneus P175/70 R13
- Colonne de direction inclinable
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Enjoliveurs pleine grandeur
- Pare-chocs couleur carrosserie
- Pare-boue avant et arrière
- Télécouverture du coffre et de la trappe du réservoir à carburant
- Sellerie des sièges en tissu de luxe
- Appuie-tête et garniture de porte en tissu
- Miroir de courtoisie
- Éclairage du coffre
- Montre à quartz à affichage numérique
- Essuie-glace 2 vitesses et balayage intermittent
- Dégivreur de lunette arrière
- Poignées de maintien côté passagers avant et arrière
- Sécurité enfant sur les serrures de porte
- Volant de direction à 4 branches
- Boîte à gants verrouillable
- Deux rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Radio AM-FM et lecteur de cassettes
- Antenne mât avec câblage d'apprêt
- Régulateur de vitesse

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. \* Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h H.E.).



Sentra XE 1994 4 portes

Votre <sup>très</sup> sympathique  
concessionnaire



Selon une étude canadienne

# Les antibiotiques ne font plus peur aux microbes

MONTREAL (PC) - Une importante étude canadienne vient de confirmer une fois de plus que les microbes résistent maintenant de façon inquiétante aux antibiotiques.

Le taux de résistance de certaines bactéries comme l'*Haemophilus influenza* ou le *Streptococcus pneumonia* a plus que quintuplé au Canada depuis 1977.

Voilà ce qui se dégage de cette étude effectuée récemment par le

docteur Donald Low, microbiologiste aux hôpitaux Mount Sinai et Princess Margaret, de Toronto.

De novembre 1993 à septembre 1994, l'équipe du docteur Low a recueilli et analysé 4236 prélèvements d'*Haemophilus influenza*, responsable d'infections respiratoires comme la bronchite chronique,

et 2935 prélèvements de *Streptococcus pneumonia*, agent de pneumonies bactériennes et de méningites, le tout provenant de 177 laboratoires au Canada.

Les résultats démontrent que 36,7 % des échantillons d'*H. influenza* résistent à l'ampicilline, alors que le taux de résistance n'était que de 6,3 % en 1977.

La stratégie principale des bactéries résistantes est de fabriquer des protéines, les B-lactamases, capa-

bles de briser la formule chimique d'antibiotiques traditionnels comme la pénicilline ou l'ampicilline.

Le taux de résistance du *S. pneumonia* à la pénicilline a lui aussi augmenté de façon spectaculaire, passant de 1,5 en 1988 à 9 % dans la présente étude.

Le plus inquiétant, pour le docteur Low, c'est que 25 % des souches résistantes de *S. pneumonia* démontrent une résistance non seulement à la pénicilline, mais

aussi à de nombreux autres antibiotiques, comme le TMP-SMX, la tétracycline, l'érythromycine et le chloramphénicol. Ainsi, 91,8 % des souches étaient très résistantes au TMP-SMX, qui est l'antibiotique utilisé en premier recours pour le traitement de la pneumonie dans les pays en voie de développement.

La résistance aux antibiotiques est élevée dans certains pays en voie de développement, où ils sont administrés soit en quantité insuffisante soit pour un problème non indiqué, et même sans prescription médicale.

Mais au Canada, les antibiotiques sont prescrits d'une façon correcte, soutient le docteur Low. « L'augmentation de la résistance nous fait réfléchir à la nécessité de les prescrire avec parcimonie. »

C'est également l'avis du docteur Gilles Delage, directeur du Laboratoire de santé publique à Sainte-Anne-de-Bellevue. Chaque fois que l'on prend un antibiotique, on exerce une pression sélective

sur la gent microbienne, explique-t-il.

« C'est le prix à payer pour assommer la bactérie. Les bactéries sont de petites fuyées qui s'échangent entre elles des informations génétiques. Elles trouvent toujours collectivement une façon de contourner un agent qui leur est nocif. »

Le docteur Delage estime qu'il y a encore beaucoup d'éducation à faire dans ce domaine, auprès de la population. Beaucoup de gens veulent se faire prescrire un antibiotique lorsqu'ils ont la grippe, alors que ce n'est pas du tout indiqué, relate le médecin. La grippe relève d'un virus totalement indifférent aux antibiotiques.

« Plusieurs médecins de famille me disent qu'au début de leur carrière, ils refusaient souvent de prescrire des antibiotiques, mais qu'aujourd'hui, ils ont cédé à la pression de leurs patients, qui de toute façon seraient allés s'en faire prescrire ailleurs. »

# Journée. surprise

Demain,  
le 12 janvier

30% de  
rabais

Sélection de vêtements d'extérieur  
pour l'hiver

Bottes, chapeaux,  
foulards et gants

pour hommes, femmes et enfants

Plus de bonnes affaires sur une sélection de  
marchandises dans tout le magasin

Recherchez les ballons dans tous nos magasins

Super achats sur ensembles matelas et sommier !

«Exquise Plus Pillow Top» Beautyrest de Simmons.

Ensemble une place. 699.00

Posturepedic Grandeur de Sealy

«Marquis», ultra pelucheux ou ultra ferme.

Ensemble une place. 569.99

Achats en personne seulement.

# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

## La bactérie mangeuse de chair fait encore des siennes

ORILLIA (PC) — Un Ontarien de 38 ans a dû être amputé d'une jambe, victime de la fameuse bactérie mangeuse de chair, la même maladie dont a souffert récemment le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard. Charlie Snache, du Canton Ramara, a été infecté avant Noël, soit une semaine après que son fils de 14 mois ait subi une chirurgie à cœur ouvert. « Nous croyions que nous allions avoir un merveilleux Noël pour célébrer le retour de mon bébé à la maison », a déclaré l'épouse du malade, Liette. M. Snache s'était présenté à l'hôpital le 17 décembre. On l'a renvoyé chez lui avec des analgésiques, disant qu'il avait un muscle de la cuisse déchiré. Mais affligé par la douleur, il retournait à l'hôpital dès le lendemain et cette fois on diagnostiquait une myosite nécrosante, causée par la bactérie à streptocoque de type A. Le patient a ensuite subi cinq opérations, mais la maladie avait déjà fait des ravages et on a dû lui amputer une jambe le 24 décembre. Son état s'est amélioré depuis, mais il éprouve toujours de la douleur. « C'est quelque chose de se réveiller et de découvrir qu'ils vous ont amputé. Mais il est heureux d'être encore en vie », a dit sa femme.

## Revision souhaitée de la loi sur les vidéopockers

QUÉBEC (PC) — L'Association de l'amusement du Québec ne lâche pas prise dans le conflit des vidéopockers. Le nouveau directeur général de l'organisme, Paul Langlais, demande au gouvernement du Québec de former une table de concertation afin de faire réviser le projet de loi 50 du ministre de la Sécurité publique Serge Ménard.

« Le projet de loi ne correspond en rien aux attentes du milieu. Il est le fruit de l'imagination de M. Ménard, qui a littéralement volé l'industrie des vidéopockers », lance le porte-parole de l'association, Pierre Bourgault, qui estime que le gouvernement s'attaque, par l'entremise de

la loi 50 « à plusieurs milliers de travailleurs québécois. »

Le ministre

de la Sécurité

publique était

d'accord, souli-

gne l'ADAQ,

avec la mise sur

un pied d'une table

de concertation

rassemblant

tous les interve-

nants de l'indus-

trie. « Quand

une loi n'est pas

bonne, on doit

avoir le courage

de la modifier »,

lance M.

Langlais.

C'est en par-

tie par souci de

sécurité que les

libéraux avaient

soustrait l'opéra-

tion des appareils

de loterie vidéo

à l'industrie privée,

qu'on soupçon-

nait d'être nouy-

auté par le crime

organisé.

« Le cœur de l'indus-

trie est bon », s'in-

surge le nouveau

directeur général,

un ex-policier qui

a passé 32 ans au

service de la Poli-

ce de Québec. « Mé-

me l'ancien direc-

teur de la Sûreté

du Québec, Robert

Lavigne avait ad-

mis que la vaste

majorité de l'indus-

trie était saine. »

« S'il y a des indésirables... une certaine épuration peut se faire », admet-il cependant.

Le projet de loi 50, présenté par le ministre Ménard à la dernière session parlementaire — mais qui n'a toujours pas été adopté en première lecture — donnait un mois et demi aux propriétaires de dépan-

neur pour se débarrasser des machines de loterie-vidéo.

Mais les membres de l'ADAQ exploitent toujours les machines, estimant qu'elles n'ont rien d'illégal. Paul Langlais refuse de dévoiler la stratégie qu'adopte l'ADAQ pour faire valoir son point de vue auprès du gouvernement.

Il n'exclut cependant pas d'autres manifestations comme celle qui s'est déroulée en décembre dernier,

qui avait donné lieu à des comportements quelque peu disgracieux de la part des membres de l'ADAQ.

De leur côté, les propriétaires de bars, de brasseries et de tavernes se sont récemment désolidarisés de l'association après que le ministre Ménard ait fait passer leur marge de profit de 20 à 30 %. Les tenanciers de la région de la Mauricie se déclaraient même, juste avant Noël, enchantés du nouveau système implanté par Loto-Québec.



Le nouveau directeur de l'Association de l'amusement du Québec, Paul Langlais.

## Messe d'un groupe antiavortement célébrée

MONTREAL (PC) — L'archevêché de Montréal accepte que le groupe antiavortement Human Life International (HLI) célèbre la messe d'ouverture de son congrès, en avril, à la basilique Notre-Dame. « Lorsqu'un certain nombre de catholiques veulent qu'une messe soit célébrée, dans une église assez grande, en général nous l'autorisons », a déclaré Mgr Neil Willard, vicaire général à l'archevêché, à la Presse canadienne, hier. Irrités, le Congrès juif canadien et la Ligue des droits B'nai Brith Canada déplorent que le fondateur de la HLI, le prêtre américain Paul Marx, participe à ce congrès. Marx est l'auteur de pamphlets aux accents antisémites soutenant que les juifs « ont plus ou moins mené le mouvement pour l'avortement ». Basé à Washington, cet organisme pro-vie avait demandé l'autorisation d'accéder à la basilique Notre-Dame, ce à quoi le curé Ivanhoé Poirier a donné son accord de principe.

## Construction d'un traversier chez MIL Paillé revient les mains vides d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec Daniel Paillé est revenu bredouille de sa rencontre avec le ministre fédéral des Transports Doug Young au sujet du financement d'un traversier pour desservir les Îles-de-la-Madeleine.

par HUGUETTE YOUNG  
de la Presse canadienne

Au cours d'une brève rencontre hier à Ottawa, le ministre Paillé a tenté en vain de convaincre Ottawa de faire construire un traversier neuf au chantier de la MIL Davie pour assurer un lien entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard.

Or, le ministre Young a répété que le gouvernement fédéral est disposé à mettre 30 millions \$ et pas un sou de plus.

« Ça été une rencontre particulièrement décevante pour nous parce que le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre des Transports, nous a indiqué clairement qu'il avait une somme d'argent de 30 millions\$, sans rien de plus, sans aucune formule de financement qui nous permettrait de maximiser cet argent-là, a lancé M. Paillé. C'est 30 millions \$. Point. »

Pour sa part, M. Young a souligné qu'il était souple sur les modalités de remboursement mais que la somme de 30 millions\$ était un

maximum.

« On est prêt à regarder toutes sortes de formules, a-t-il renchéri au terme de cette réunion. Que ce soit payé dans un an, deux ans ou cinq ans, il y a toutes sortes de possibilités mais le montant total est de 30 millions \$ », a-t-il conclu sévèrement.

Or, M. Paillé a une autre version des faits.

« Les discussions entre les sous-ministres depuis voilà presque deux ans nous laissent croire que le gouvernement fédéral était prêt à déposer cinq millions\$ par année pendant 10 à 12 ou 15 ans pour nous permettre de construire un bateau neuf. Ce que nous avons appris aujourd'hui, c'est un net recul par rapport à cette position-là », a-t-il précisé.

Selon lui, le ministre fédéral de l'Industrie John Manley avait fait preuve d'ouverture en considérant les retombées économiques et industrielles liées à la construction d'un traversier à la MIL Davie. Par contre, son collègue des Transports n'est pas sur la même longueur d'ondes, estime-t-il.



M. Paillé dit qu'Ottawa a reculé dans le dossier du traversier.

« M. Manley m'apparaissait très ouvert là-dessus, a affirmé M. Paillé. Il m'apparaissait comprendre les impacts économiques et industriels. M. Young m'a clairement dit que pour lui, il n'en était pas question et que cela ne relevait pas de sa compétence. »

Selon le ministre Paillé, le gouvernement fédéral manque à ses responsabilités en n'assurant pas la note totale d'un nouveau bateau qu'il voudrait faire construire aux chantiers maritimes au coût de 70 millions\$.

« Si le gouvernement canadien pense que nous sommes déjà souverains pour assumer la moitié des coûts, c'est une autre chose mais pour l'instant, le gouvernement doit assumer ses responsabilités là-dessus et avec 30 millions\$, il ne le fait pas », a déploré M. Paillé.

## Parizeau fort étonné du choix de Bélanger au Non

MONTREAL — Le premier ministre Jacques Parizeau s'étonne que Daniel Johnson ait choisi, pour mener la stratégie du Non, l'ex-banquier Michel Bélanger, « coprésident d'une commission qui avait recommandé un référendum sur la souveraineté pour 1992 ».

par MARIO GILBERT  
de la Presse canadienne

« Ça, j'ai de la difficulté un peu à comprendre, je vous avouerai », a indiqué hier soir M. Parizeau à son arrivée dans un hôtel de Montréal pour participer au lancement d'un livre sur l'histoire du quotidien Le Devoir.

« M. Bélanger était coprésident d'une commission qui avait recommandé un référendum sur la souveraineté pour 1992. Alors, si je comprends bien, il voulait d'un référendum en 1992 mais il n'en veut pas en 1995. Je ne sais pas très bien pourquoi », a poursuivi M. Parizeau. « Enfin, ce n'est pas grave, je suis certain qu'il éclairera tout cela d'ici peu de temps. »

Le premier ministre s'est par ailleurs réjoui que le chef de l'opposition ait décidé d'assouplir sa position quant à la participation de fédéralistes au sein des commissions régionales sur la souveraineté. Jusqu'à lundi, M. Johnson les avait plutôt invités à s'abstenir de participer au processus mis de l'avant par les péquistes.

Quant à la position constitutionnelle présentée hier par le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont — une nouvelle « union Québec-Canada » avec parlement commun —, M. Parizeau y voit un prolongement du rapport Allaire des libéraux. « À bien des égards, c'est assez voisin. »

M. Landry positif

Le vice-premier ministre, Bernard Landry, réagit quant à lui plutôt positivement à la nomination de M. Bélanger.

« Il s'agit d'un homme qui a signé le rapport Bélanger-Campeau et j'ai cru comprendre qu'il ne reniait pas sa signature, alors c'est du très bon matériel pour partir », a-t-il dit.

« Et c'est un homme qui devrait maintenir le débat à un niveau intéressant. Je ne le crois pas capable de descendre à des profondeurs qu'on a connues en 1980, par exemple. Ça situe le débat en dehors des histoires d'horreur et du catastrophisme. »

« Les écrits, les textes et recherches de Bélanger-Campeau sont sur la table et le fait que M. Bélanger les incarne dans une position adverse à la nôtre, ça ne peut que rehausser le débat », a soutenu M. Landry.

## CD Howe clame l'illégalité de la séparation du Québec

TORONTO — Le Québec ne pourrait légalement se séparer du Canada sans l'aval du gouvernement canadien, des provinces et des peuples autochtones qui vivent sur son territoire.

par SUZANNE DANSEREAU  
de la Presse canadienne

Et s'il le faisait illégalement, il ne serait souverain que sur les parties du territoire où il aurait réussi à évincer complètement l'autorité du gouvernement du Canada — donc possiblement pas dans le Grand Nord ni dans les communautés anglophones.

Pour toutes sortes de raisons, les négociations avec le Canada échoueraient, le principal problème étant le partage de la dette.

En bout de compte, cet épisode de séparation mènerait non seulement au désordre civil mais à une crise économique bien pire que la dépression qui a suivi la grande crise de 1929.

Voilà, en résumé, ce que prévoit le constitutionnaliste Patrick J. Monahan, dans un commentaire écrit pour le compte de l'Institut CD Howe et rendu public hier.

Intitulé *Les têtes froides l'emporteront*, ce document est le premier d'une série de cinq commentaires sur la séparation du Québec que le CD Howe prévoit publier.

L'auteur du commentaire est l'ancien conseiller constitutionnel du gouvernement libéral de David Peterson en Ontario.

À Montréal, hier soir, le premier ministre Jacques Parizeau, qui avait pris connaissance de la dépêche de la PC mais n'avait pas lu encore le rapport C.D. Howe, est parti d'un grand rire lorsqu'on lui a demandé ce qu'il en pensait.

« Je dois dire que c'est une sorte de monument d'excitation, ce papier », a-t-il dit. « Remarquez que, étant donné les études alarmistes publiées depuis quelques années, pour avoir un certain impact sur l'opinion publique, il faut être plus alarmiste que le précédent. Alors de mois en mois, ça va devenir absolument étonnant. »

En entrevue depuis son bureau de l'université York, où il enseigne le droit, le professeur Monahan s'est défendu d'être alarmiste. Selon lui, le « chaos » qui découlerait de la séparation illégale du Québec serait « inévitable » — à moins que les Québécois, réalisant « l'ampleur dramatique du mauvais calcul » du projet souverainiste, le rejettent et se tournent vers un fédéralisme décentralisé.

M. Monahan estime que la séparation du Québec serait légale si le Parlement du Canada et toutes les provinces l'acceptaient en vertu de l'article 41 de la constitution.

Mais selon lui, il faudrait en plus obtenir le consentement des autochtones québécois.

## L'AUTO



**BEAUCOUP PLUS POPULAIRE  
BEAUCOUP PLUS ABORDABLE  
BEAUCOUP PLUS POUR VOTRE ARGENT**

DODGE CARAVAN PLYMOUTH VOYAGER 1995

**«Le meilleur achat dans sa catégorie»  
selon le magazine *Carguide***

**La seule et unique Auto beaucoup 1995 de Chrysler**

Ensemble 24 T

- Coussins de sécurité côtés conducteur et passager, de série
- Poutres latérales de portes, de série
- Moteur V6 de 3 L
- Boîte automatique

- Traction avant
- Climatiseur
- Porte-bagages
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Ensemble d'éclairage

- Désembueur de glaces latérales
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Essuie-glace sur hayon
- Et en plus, sièges pour 7 passagers

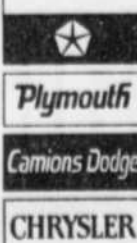
**Seulement**

**18 995\$\***

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

**LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.  
QUELQU'UN DE FIABLE.**

\* Remise du fabricant incluse. Transport (810 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



## LES ARTS ET SPECTACLES

LE SOLEIL

Radio  
TÉLÉVISIONpar GHISLAINE RHEAULT  
LE SOLEIL

En écrivant son nouveau téléroman *Les Machos*, qui prend l'affiche le 18 janvier à TVA, Lise Payette fredonnait « Des hommes roses pour le jour, des machos pour l'amour... » sur l'air connu de *Ton visage de Jean-Pierre Ferland*.

Trois ou quatre machos : un propriétaire de garage, un vendeur de chars, un avocat cupide, un médecin séducteur... Cela suffit amplement à Lise Payette pour lancer une nouvelle guerre des sexes. Mais la combattante a raffiné ses armes. Dans sa mire, il y a maintenant les hommes roses, ceux que les femmes trouvent bien commodes, mais qu'elles n'ont pas le goût d'avoir dans leur lit. Et aussi les femmes machos (les machas) qui en abusent.

Mais étrangement, Lise Payette partage la vie d'un homme rose... C'est l'aveu fait hier, sur le ton de la blague, par son conjoint, Laurent

## Hommes roses pour le jour, machos pour l'amour

Bourguignon. Présent à tous les grands événements de la carrière de la téléromancière, il joue un rôle effacé. Mais hier, nous l'avons apostrophé. Il était rose... de timidité en répondant aux journalistes. « J'ai fait tous les personnages, je me suis adouci avec le temps... J'ai fait aussi mon tour de jardin », a dit l'homme de madame Payette.

Dans *Les Machos*, Lise Payette a mis un peu d'eau dans son vin. Les hommes sont bourrés de défauts, mais ne sont plus seuls à porter tous les péchés du monde. Son personnage Laurence (Valérie Valois) est de celles qui abusent de leur bon gars de mari.

« J'ai eu l'impression, durant les années 80, que les hommes avaient compris les femmes. Puis, sont arrivés les hommes roses... Mais les filles commencent maintenant à dire, ce n'est pas ça qu'on veut. Ils sont trop roses... pas assez roses... ou rose trop foncé. C'est de plus en plus difficile pour les hommes de remplir la commande, dit Lise Payette. « Je sens le désarroi chez les hommes ».

Les femmes ont la nostalgie des machos soutient l'auteure : « Ce n'est pas vrai que l'on veut retrouver des hommes comme l'étaient nos grands-pères. Mais il y a une certaine nostalgie, intéressante à analyser. »

Lise Payette ne souhaite pas creuser davantage le fossé qui sépare les sexes dans ce téléroman. Au contraire, elle voudrait le combler, jure-t-elle.



Michel Forget, Anne Bédard, Raymond Cloutier et Michel Poirier.

Pendant que Michel Forget, nouveau concessionnaire, inaugure son garage en présence du député (pour Serge Turgeon, un rôle approprié), sa fille, qui a épousé un homme rose, accouche. Elle est seule dans la chambre des naissances et son mari évanoui, lorsque l'enfant paraît. « Accouchement normal », dit-on à l'hôpital. « C'est comme dans la vraie vie », souffle une collègue qui a deux jeunes enfants.

Une scène délicate précédait le départ du gendre pour l'hôpital. « L'accouchement, c'est plus dur pour les hommes que pour les femmes », dit Julien (Michel Forget) au futur père. « C'est pas joli à voir. Occupe-toi de la tête, laisse l'autre bout au docteur ! » Mais comme les docteurs se sont déguisés en courant d'air, c'est en risquant un oeil vers le bas que l'homme rose s'évanouira.

Ce téléroman ne risque pas de révolutionner le genre. Mais l'action est bien lancée, les personnages vraisemblables et bien campés. Julien, le macho en chef, a promis un chien de sa chienne à son beau-frère avocat qui lui a « volé » le garage dont il aurait dû hériter. Il lui déclare la guerre, ouvre un commerce concurrent. Dans la salle de montre, on expose des Ford. Mais la compagnie n'est pas commanditaire. On changera même parfois de marques de voiture. Étrange concessionnaire !

Le frère de Julien (René Gagnon) inaugure une polyclinique le même jour au-dessus du garage. L'un de ses associés gynécologue (Gilles Renaud) sera accusé d'agression sexuelle et pris en chasse par un journaliste fort habile (Yves Desgagnés) qui le met dans sa poche au quatrième épisode. Ce journaliste se trouve être l'ancien amoureux d'une vendeuse du garage, courtisée un brin par un autre médecin de la clinique. On voit déjà poindre les relations incestueuses dont madame Payette a le secret.

Chaque épisode a coûté 140 000 \$. On est loin des budgets opulents des séries comme *Blanche*, *Scoop*. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que ce téléroman révolutionne le genre. Ni que ces nouveaux machos fassent autant de ravages que le Jean-Paul des *Dames de Coeur*. Mais la distribution est de haut de gamme, les dialogues souvent mordants. La série promet de bons moments.

■ The Sign et Le Roi Lion  
meilleurs vendeurs

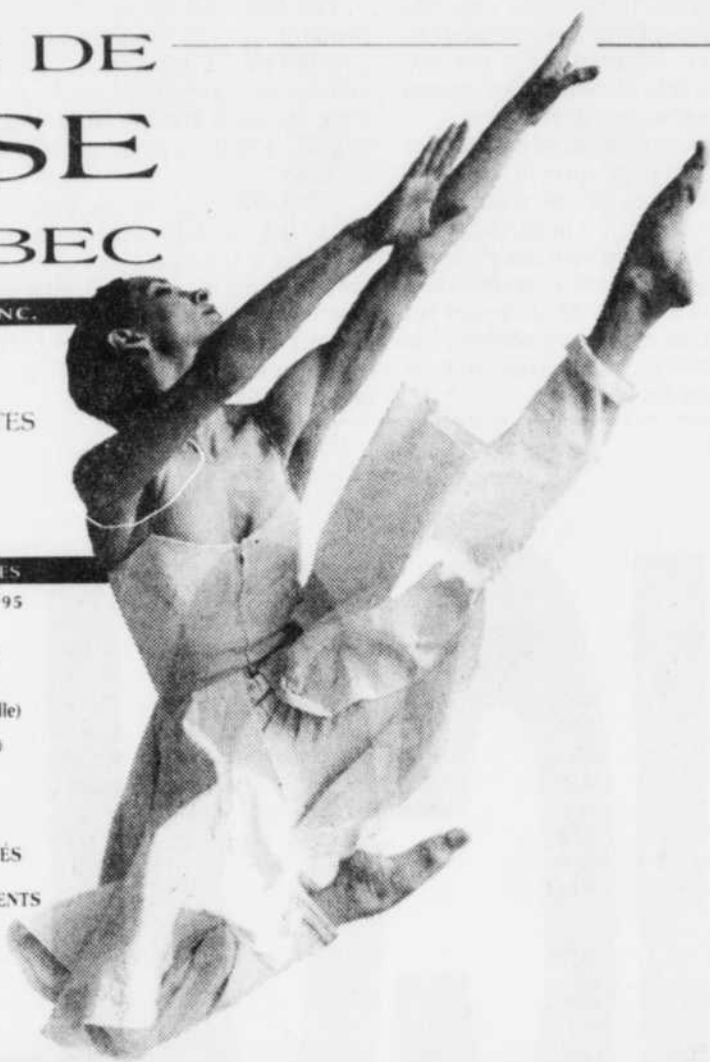
NASHVILLE (AP) — *The Sign* d'Ace of Base et la bande originale du film de Walt Disney *Le Roi Lion* ont été les albums les plus vendus aux États-Unis en 1994. Chacun de ces albums s'est vendu à sept millions d'exemplaires, selon l'association américaine de l'industrie discographique. En deuxième place, figurent *Il de Boyz II Men*, *August and Everything After* des Counting Crows et *Vs* de Pearl Jam qui se sont vendus à cinq millions d'exemplaires, devant *Doggystyle* de Snoop Doggy Dogg (quatre millions d'exemplaires). S'ils ont fait fort, *The Sign* et *Le Roi Lion* ont encore un long chemin à faire s'ils veulent dépasser le numéro un de tous les temps en ventes d'albums aux États-Unis, *Thriller* de Michael Jackson (24 millions). Côté singles, *Whomp! (There It Is)* de Tag Team a été le plus vendu avec quatre millions d'exemplaires. Il rejoint ainsi les deux singles ayant enregistré les meilleures ventes de tous les temps aux États-Unis, *We Are the World* de USA for Africa et *I Will Always Love You* interprété par Whitney Houston, qui eux aussi ont atteint les quatre millions.

L'ÉCOLE DE  
DANSE  
DE QUÉBEC

LE GROUPE DANSE PARTOUT INC.

DANSE CLASSIQUE  
MODERNE • JAZZ • CLAQUETTES  
SOUPLESSE ET FORCE  
DANSE CRÉATIVEENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES  
INSCRIPTIONS LES 13-14 JANVIER 1995  
10 h à 18 hAccréditée par la Ville de Québec (S.L.V.Q.)  
Subventionnée par le ministère de la Culture  
et des Communications (formation professionnelle)  
Directrice: DOMINIQUE TURCOTE, LISTE (C.S.B.)

## AUSSE:

• DANSE AFRO-CONTEMPORAINE  
• ANIMATION CORPORELLE POUR RETRAITÉS  
ET PRÉ-RETRAITÉS  
• MOUVEMENTS EXPRESSIFS POUR ADOLESCENTS  
ET ADULTES310, BOUL. LANGELE, QUÉBEC  
649.4715

LE SOLEIL

CITE  
107, 5<sup>th</sup> FLE  
ROCK • DÉTENTEMALOFILM  
DISTRIBUTION

invitent 300 personnes à la première du film

La jeune fille  
et la mort

UN FILM DE ROMAN POLANSKI

SIGOURNEY WEAVER BEN KINGSLEY  
STUART WILSON"INCROYABLEMENT INTENSE!  
TROIS PERFORMANCES  
ABSOLUMENT ÉLECTRISANTES!"

— Jeffrey Lyons Sneak Previews

LE LUNDI 23 JANVIER 1995 À 19 H 30  
AU CINÉMA PLACE CHAREST

Pour assister à la première du film, remplissez le coupon publié dans Le Soleil les 11, 12 et 13 janvier et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi le 14 janvier 1995. Les foyers similaires faits à la main sont acceptés. Le tirage aura lieu à 14 h le 14 janvier 1995. 150 gagnants recevront par la poste un laissez-passer double. La valeur des prix est d'environ 3 200 \$. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Malofilm Distribution.

RETOURNEZ ou DÉPOSEZ ce coupon-réponse à: Concours LA JEUNE FILLE ET LA MORT  
500 rue Dupont Québec (Québec) G1K 6N4

Nom: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_  
Tél: \_\_\_\_\_

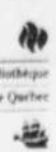
CINÉMAS CINÉPLEX ODEON  
**PLACE CHAREST MARDIS et MERCREDIS**  
Coin Du Pont et Charest - 529-9745  
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

JODIE FOSTER *Nell* LIAM NEESON  
en version française

V. française à Place Charest, Galeries de la Capitale, Lévis. V.o. anglaise à Ste-Foy.

LES FÊTES  
se poursuiventà l'école d'art  
YMCA IMAGINEPORTES OUVERTES SUR L'ART  
à tous ses niveaux d'expressionLES SAMEDIS 7, 14 ET 21 JANVIER  
ET LES DIMANCHES 8, 15 ET 22 JANVIER DE 13 H À 17 H

- EXPOSITION - *De Cornélius à Paul* -  
Aperçu rétrospectif de la peinture à Québec, de 1850 à aujourd'hui.  
Cette exposition a été réalisée grâce à la collaboration de l'Artothèque  
de la ville de Québec.
- REPRÉSENTATION THÉÂTRALE à 14 h  
Extraits de scènes du théâtre de répertoire interprétés avec «brio» par les  
étudiants en THÉÂTRE de l'école.
- EXPOSITION - *Lignes, formes et couleurs* -  
Travaux des étudiants en ART PLASTIQUE et en ART APPLIQUÉ de la  
session AUTOMNE 1994.
- PRIX DE PRÉSENCE... SURPRISES...  
POUR INFORMATION



870, avenue De Salaberry  
Québec, Québec G1R 2T9  
418. 523. 4020 418. 523. 4062

LE SOLEIL

★ La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

★ Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

★ Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) *Nell* (3) v.f. 13h, 16h, 19h, 21h40. (G) *Richie Rich* (5) v.f. 14h, 16h30, 19h15. (G) *Fiction pulpeuse* (3) 21h35. (16 ans) *Junior* (5) 13h15, 19h20. (G) *Zone critique* (5) 16h35, 21h50. (13 ans) *Le bagarreur de rue* (6) 13h30, 15h45, 19h, 21h25. (13 ans) *L'invité* (-) 13h40, 16h10, 19h05, 21h30. (G) *La princesse des cygnes* (5) 13h15. (G) *Harcelement* (5) 16h35, 19h20, 21h50. (13 ans) *Le livre de la jungle* (5) 14h15, 16h45, 19h20, 21h40. (G) *La cloche et l'idiot* (6) 14h, 16h50, 19h30, 21h50. (G) *Prix d'entrée: 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 \$, N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.*

CLAP (650-CLAP) ★ *Léon le professionnel* (4) 12h15, 19h20. ★ *Les roseaux sauvages* (3) 12h30, 17h. (G) ★ *Personne ne m'aime* (4) 14h, 19h. (G) *Fiction pulpeuse* (3) 14h20, 21h30. (16 ans) ★ *Les gens de la rizière* (-) 14h40, 19h10. (G) ★ *Le Bâtard de Dieu* (4) 16h. (G) *Octobre* (4) 17h15. (13 ans) *Soleil trompeur* (3) (v.o.s.f.) 21h. (G) *Forrest Gump* (3) 21h40. (G) *Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 \$ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 \$.*

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Sur les traces du Père Noël (5) 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h15. (G) *Le livre de la jungle* (5)

CLAP (650-CLAP) ★ *Léon le professionnel* (4) 12h15, 19h20. ★ *Les roseaux sauvages* (3) 12h30, 17h. (G) ★ *Personne ne m'aime* (4) 14h, 19h. (G) *Fiction pulpeuse* (3) 14h20, 21h30. (16 ans) ★ *Les gens de la rizière* (-) 14h40, 19h10. (G) ★ *Le Bâtard de Dieu* (4) 16h. (G) *Octobre* (4) 17h15. (13 ans) *Soleil trompeur* (3) (v.o.s.f.) 21h. (G) *Forrest Gump* (3) 21h40. (G) *Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 \$ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 \$.*

PARIS (694-0891) *Danger immédiat* (5) 18h45. (G) *La porte des étoiles* (5) 21h30. (G) *Le Max* (4) 18h45. (G) *Le spécialiste* (6) 21h. (13 ans) *La guerre* (5) 19h. (G) *La rivière sauvage* (4) 21h30. (G) *Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 \$, Ven. sam. dim. 3 \$. Les mardis: 1 \$.*

SAINT-FOY (656-0592) *Nell* (3) v.o.a. Mer. Jeu. 19h, 21h40. (G) *L'invité* (-) Mer. Jeu. 19h10, 21h30. *Sans parole* (4) Mer. Jeu. 19h25, 21h30. (G) *Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h, 4,25 \$ enfants et âge d'or.*

CINÉ BISTRO, 201, St-Vallier Est. Rens.: 648-6677. *Les Envahisseurs* (v.o.a.) 15h. *Monty Python's Flying Circus* (v.o.a.) 16h. *Scratch Video Doctor Who* 16h30. *Brillantine* (1978) v.f. 17h, 21h30. *Casablanca* (1941) v.f. 19h, 24h. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

**FAMOUS PLAYERS**  
GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455  
5401 Boul. des Galeries

NELL (V.F.) (G) Dolby  
12:30-2:40-7:20-9:40

LA CLOCHE ET L'IDIOT (G) Dolby  
1:10-3:20-5:25-7:35-9:45

LE LIVRE DE LA JUNGLE (G) Dolby  
12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

LE ROI LION (G) Dolby  
12:00-2:40-4:50

HARCELEMENT (13+) Dolby  
12:15-4:30-7:10-9:45

RICHE RICH (V.F.) (G) Dolby  
1:50-3:45-5:40

Q.I. (G) Dolby  
7:35-9:40

TRACES DU PÈRE NOËL (G) Dolby  
12:40-2:45-4:50-7:00-9:15  
Lun 12:40-2:45-4:50-9:50

STE-FOY 656-0592  
2500 Boul. Laurier

NELL (V.O.A.) (G) Dolby  
7:00-9:40

L'INVITÉ (G)  
7:10-9:30

SANS PAROLE (G)  
7:25-9:30

★ DOLBY DIGITAL

**le train**  
Présenté par PARAGRAPHE  
Réalisé grâce au Programme Expérimental du Conseil des Arts du Canada

# UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**

LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Tél: 686-3394 Fax: 686-3374



## ■ Jack le magicien

Quelques jours avant Noël, un magicien amateur de la région de Québec, qui préfère se faire appeler **Jack**, tout simplement, a su réjouir le cœur des enfants malades au CHUL, à la suite d'une invitation formulée par une technicienne en éducation spécialisée de cette institution, Martine Laurendeau. Durant toute la semaine, Mme Laurendeau avait organisé différentes activités pour souligner cette période de festivités. Jack avait offert le même spectacle tout à fait gratuitement l'année dernière. Quand il n'est pas magicien, Jack est instructeur en conditionnement physique chez Cardio-flex, à la Place des Quatre Bourgeois, à Ste-Foy. Il est ici photographié avec le jeune **François Ludger**, qui séjournait alors en pédiatrie. Le magicien présente aussi des spectacles payants. Pour le joindre, il faut communiquer avec son gérant, **Jean Sébastien Boucher**, au 651-4917.

## ■ Les Médiévales

Les Éditions Le Chef éditeront en juin 1995 l'Album souvenir des Médiévales de Québec, à l'intérieur duquel on pourra découvrir l'évolution de la nourriture, des communications, du transport et des arts, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Les lecteurs y trouveront également le programme détaillé des activités, de même que le plan géographique des lieux et des sites où se produiront les événements de cette fête qui, selon son créateur, **Rémi d'Anjou**, sera encore plus mémorable que celle qui avait tant surpris le Québec, il y a deux ans. L'éditeur, **Maurice Leblanc**, qui publie déjà trois périodiques de ses bureaux de St-Etienne-de-Lauzon, sur la rive sud, a aménagé

de nouveaux locaux, au 327, boul. du Versant-Nord, pour y loger le personnel qui travaille exclusivement pour l'Album des Médiévales. Renseignements: **Maurice Leblanc**, 682-8722.

## ■ Le Choeur de Québec

Le Choeur de Québec, corporation à but non lucratif, est à la recherche de choristes pour sa saison d'hiver. Au programme: Opéra et opérette, répertoire religieux, le tout sous la direction de **Guy Bélanger**, ténor et chef d'orchestre bien connu. Information: **Jean Turgeon**, 832-4369.

## ■ Escadron 901

L'Escadron 901 Kiwanis Val-Bélair des cadets de l'aviation est présen-

tement à la recherche de ses anciens membres en vue des festivités entourant son 5e anniversaire de fondation qui aura lieu le samedi 11 février. Pour plus de renseignements, contactez le capt **Christian Picard**, au 842-5791 ou **Denis Bélanger**, au 842-5053.

## ■ Le Baladin de Bonhomme

Ce midi, vers 13 h, Bonhomme Carnaval mettra la main à la pâte pour réaliser Le Baladin de Bonhomme. Le Baladin en question est un petit gâteau qui est fabriqué par le Groupe Dêli-Bon/Sélection, dont l'usine est située au 132, rue Giroux, à Loretteville. Le Baladin en question sera aussi noir que l'an dernier. C'est un gâteau au chocolat. Un petit gâteau qui avait surpris par sa couleur, l'an dernier, puisque plusieurs s'attendaient à voir un petit gâteau blanc, à la vanille, avec un crémeux blanc, plus représentatif de Bonhomme, de l'hiver et de la neige. Mais les critiques ont été confondues et le Baladin de Bonhomme sera encore noir, cette année. Quoi qu'il en soit, en fin d'après-midi, Bonhomme se joindra aux duchesses et à la présidente, **Me Sylvie Tremblay**, qui seront en pleine séance de détente au Relaxarium du Château Bonne Entente. Un bon massage pour Bonhomme peut-être?

## ■ Fête des neiges

Le domaine de Maizerets rééditera sa grande fête des neiges, le 15 janvier, de 13 h à 16 h. Tout l'équipement nécessaire pour patiner, glisser, skier ou raquetteur sera distribué gratuitement à ceux et celles qui se présenteront sur le domaine, cet après-midi là. Non seulement les équipements sont-ils offerts gratuitement mais il en est ainsi, également, de l'entrée. C'est gratuit! Tout est gratuit sauf les randonnées en calèche pour lesquelles il

faut déboursier deux dollars. Combien pensez-vous qu'il en coûte aujourd'hui pour faire une randonnée en calèche dans le Vieux-Québec? Une quarantaine de dollars. Le tour est sans doute plus long mais un petit tour de calèche pour seulement deux dollars, ce n'est vraiment pas cher. Bonhomme Carnaval sera de la fête ainsi que Badaboum et le corps musical Les Éclairs. Beaucoup d'animation au programme comme des jeux, des parachutes, des ballons géants, des cerfs-volants acrobatiques, des clowns, du maquillage, des sculptures sur glace. Renseignements: 691-2385.

## ■ Maladies du cœur

La Fondation des maladies du cœur est à la recherche de personnes bénévoles pour vendre son macaron du cœur, durant le mois de février, dans les centres commerciaux, les supermarchés et les centres hospitaliers de la région de Québec. Renseignements: **Claude Allard**, 682-6387.

## ■ Gagné-Bellavance

Tous les Gagné et les Bellavance sont invités à participer à un voyage en France, du 23 mai au 7 juin. En plus de visiter les grandes villes historiques de l'ouest de la France, un séjour est prévu à Igé et à Saint-Cosme-en-Vairais, dans le Perche, là où ont vécu **Louis et Pierre Gagné**, ancêtres de tous les Gagné et les Bellavance en Amérique. Renseignements: **Jean-Marie Bellavance**, 651-4256.

## ■ Télé-université

L'artiste peintre **Anne Marrec** présentera ses œuvres récentes au YMCA de Québec, du 6 au 26 février. Originaire de France, **Anne Marrec** réside au Québec depuis 1969. Menant avec brio une carrière artistique depuis plus de 10 ans, **Anne Marrec** est également directrice générale de la Télé-université.

L'artiste sera en tournée dans l'État de New-York à partir du mois de mars. Ses travaux font partie de nombreuses collections privées et publiques au Canada, aux États-Unis, au Japon et en Europe.

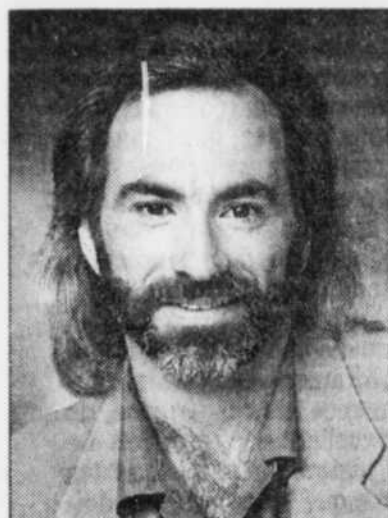
## ■ Cours d'italien

L'Association Italo-Québécoise offre des cours d'italien pour adultes, cet hiver. Des cours de niveau intermédiaire et avancé qui débuteront lundi ou mardi, les 16 et 17 janvier. Ce sont des cours d'une durée de 15 semaines qui se donnent de 19 h à 22 h au COFI, 560 rue Père Marquette Ouest, à Québec. Il faut déboursier une centaine de dollars pour ces 45 heures de cours. Renseignements: 522-6152, après 17 h.

## ■ L'Heure Mauve

Le directeur général du Musée du Québec, **John R. Porter**, le directeur général de l'École de tourisme et d'hôtellerie du Collège Mérici, **Jean Lapointe** et **Jean Chaumette** du restaurant Le Lillois ont signé

récemment une entente de partenariat. Depuis le 5 janvier, le restaurant Le Lillois assure l'interim au niveau des opérations du restaurant du Musée, l'Heure Mauve. Cet interim s'effectue en collaboration avec le Collège Mérici et les étudiants-finissants de l'École de tourisme et d'hôtellerie de cette institution. Bref avec des spécialistes en la matière. Le professeur en gestion hôtelière **Christian Latour** est en outre responsable d'une étude qui définira un nouveau concept de restauration pour l'Heure Mauve. Il s'agit du premier mandat réalisé par le nouveau service de consultation en restauration offert par le Collège Mérici à la communauté des affaires de Québec. Quant à **Jean Chaumette**, dont la réputation n'est plus à faire dans le monde de l'hôtellerie et de la restauration dans la région de Québec, il assurera la gestion de l'Heure Mauve pour la durée de l'étude, soit jusqu'au 30 avril. Une belle initiative!



## ■ Les grands brûlés

**Robert Marien** et **Francine Ruel** (ci-haut) sont, depuis deux ans, les porte-parole de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Comme **Robert Marien** donne son spectacle au Grand Théâtre de Québec, les 17, 18 et 19 février, la Fondation a décidé de s'associer à la première de Broadway Montréal et à son porte-parole pour en faire un spectacle bénéfice. **Francine Ruel** sera l'animatrice de cette soirée et il est même possible qu'elle se produise, elle-même, dans un mini-spectacle de tango en première partie. C'est possible! Ce n'est pas certain. La Fondation met 1000 billets en vente pour ce spectacle au coût de 50 \$ chacun.

# Troisième forum étudiant à l'Assemblée nationale

QUÉBEC — L'éducation gratuite pour tous de la maternelle à l'université, une réforme complète des finances de la province afin d'éliminer le déficit et des changements importants dans le système scolaire, sont des rêves qu'entretiennent deux jeunes députés.

par **GUY BENJAMIN**  
LE SOLEIL

**Geneviève Turcotte** et **Olivier Brissou** savent très bien qu'ils ne pourront réaliser leurs rêves dans l'immédiat, parce qu'ils ne sont pas de vrais députés.

Ils sont deux des 150 étudiants du niveau collégial qui seront toute la semaine au parlement dans le cadre du 3e forum étudiant.

## Se familiariser

Ces jeunes, provenant de 27 cégeps, se familiariseront avec le parlementarisme en simulant les travaux de l'Assemblée nationale,

présentation de projets de loi, commissions parlementaires, période de questions et conférences de presse.

Le choix du premier ministre, du chef de l'opposition, de tous les ministres et les nominations à tous les postes occupés par les vrais parlementaires s'est effectué lundi soir.

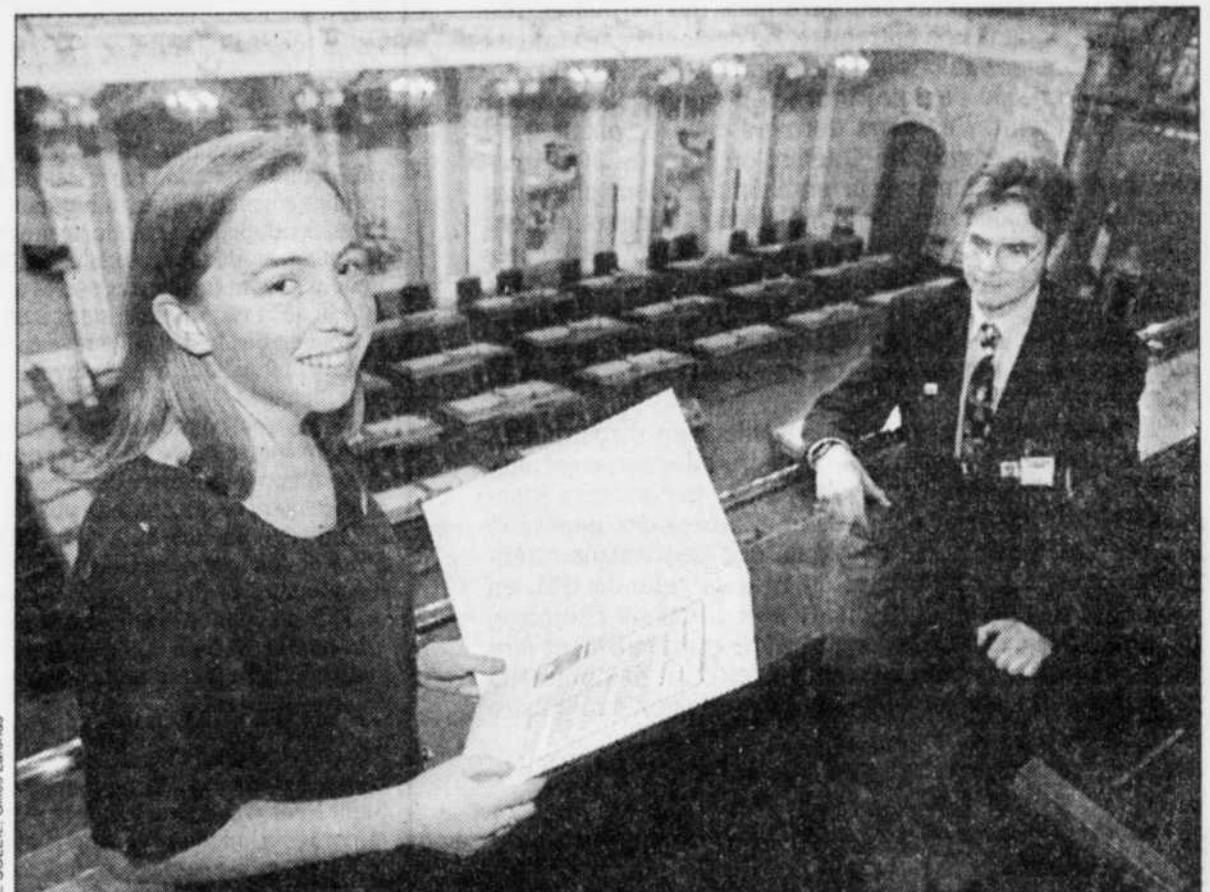
**Geneviève Turcotte**, étudiante en administration au cégep de Sainte-Foy, était sur les rangs pour le poste de ministre des Finances. Quant à **Olivier Brissou**, du Petit Séminaire de Québec, il espérait pouvoir devenir président de l'Assemblée nationale. Il voulait que les débats se fassent dans l'ordre, dans le respect, et avec

décorum. Mieux que lorsque ce sont les vrais députés qui siègent au Salon bleu.

## Projets lointains

L'idée d'une carrière politique a déjà fait ses premiers germes dans la tête des deux étudiants, mais il s'agit là évidemment de projets lointains. Pour l'instant, **Geneviève Turcotte** veut compléter des études en économie à l'université. Tout en se disant intéressé par une carrière politique, **Olivier Brissou** se demande si politicien à l'Assemblée nationale est le meilleur poste pour changer vraiment des choses.

En attendant, **Olivier** continuera à rêver à l'éducation gratuite pour tous, et **Geneviève**, à un budget sans déficit, une chose peut-être possible «le jour où les politiciens auront vraiment la volonté et le courage de vraiment changer les choses».



Nos jeunes députés, **Geneviève Turcotte** et **Olivier Brissou**.



## Deux rescapés souriants

Les militaires canadiens **Philip Badanal** et **John Tescione**, respectivement de Thunder Bay et de Toronto, apparaissent en bonne forme en sortant d'une conférence de presse hier à Ottawa. Les deux soldats de première classe l'ont échappé belle la veille du Jour de l'An, dans l'ancienne Yougoslavie, lorsque leur jeep a été atteinte par les tirs de l'armée serbe.

# Un officier congédié devient un véritable héros

OTTAWA (PC) — Un Canadien congédié après une série de gaffes au cours d'une mission de l'Onu en Somalie est un véritable héros, soutient le représentant spécial de l'Onu en Somalie.

et que ce n'était qu'une formalité. Même après que sa démission eut été acceptée, il est demeuré à

l'emploi de la mission pendant des semaines. Maintenant, il en appelle de son congédiement.

# 120 militaires en mission au Rwanda

OTTAWA (LE SOLEIL ET PC) — Le Canada affectera d'ici un mois 120 militaires à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda.

«Doug Manson est un véritable héros qui représente ce qu'il y a de meilleur chez les employés des Nations unies», dit l'amiral américain **Jonathan Howe** dans une lettre au Washington Post en réponse à un article qui racontait le congédiement de **M. Manson**.

«Plutôt que de servir de bouc émissaire, il devrait servir de modèle pour les missions futures.» **M. Manson** a été congédié en mai de son poste d'officier en charge des services administratifs de la mission en Somalie après que 3,9 millions \$ en billets de 100 \$US eurent été volés. **M. Manson** a indiqué qu'il avait démissionné en mai après qu'on lui eut demandé d'assumer la responsabilité de la perte. Mais il soutient avoir agi ainsi après qu'on lui eut assuré que sa démission ne serait pas acceptée

Le nouveau contingent canadien se composera d'une unité logistique de 80 soldats et d'une unité de soutien de 40 personnes, qui seront affectées au quartier général et à d'autres composantes de la MINUAR.

Le noyau d'une cinquantaine de militaires proviendra surtout de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. «Par la suite, le contingent sera formé de soldats de diverses bases au Canada. Il ne devrait pas y en avoir plus de trois de la base de Valcartier», estime le capitaine **Stéphane Cobin**, au bureau des

médias du ministère de la Défense. Hier après-midi, le porte-parole de la base de Valcartier, le capitaine **Laroche**, n'avait pas encore été informé si certains de leurs militaires partiraient avec ce nouveau groupe.

Ce contingent remplacera le groupe de 360 spécialistes des communications envoyés au Rwanda en juin pour une durée de six mois.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé le mandat de la MINUAR jusqu'au 9 juin 1995.

## ÉDITORIAL

## La loterie des emplois

Quinze mille personnes ont fait la file lundi, dans l'espoir de décrocher l'un des 700 emplois que General Motors pourrait éventuellement ouvrir à son usine de Pickering, à l'est de Toronto. Les candidats venaient de partout à travers le Canada. Certains ont déboursé plus de 1000 \$ pour faire le trajet de Vancouver ou Calgary à Toronto. Des milliers d'entre eux ont passé la nuit à la belle étoile par un froid de -20 degrés. Pourtant, la compagnie ne fait que constituer un fichier de candidats.

La tentation est forte d'attribuer illico une telle ruée au taux élevé de chômage, à la rareté des emplois et à la multiplication exponentielle du nombre des démunis dans notre société. Cette conclusion est trop superficielle.

Le gros lot recherché par ces 15000 personnes est en réalité un emploi à 22 \$ l'heure, dans une entreprise géante, assorti de clauses de sécurité «mur à mur», dans une industrie où les organisations syndicales sont toutes-puissantes. Bref, ce qui est le plus rare sur le marché du travail et ce qui correspond le moins aux réalités, alors que les PME fournissent la très grande majorité des emplois.

De ces 15000 personnes aux portes de GM lundi, presque toutes auront perdu temps et argent à courir vers un mirage en contrevenant aux règles élémentaires édictées par les spécialistes du placement des travailleurs en disponibilité.

D'abord, n'entre pas qui veut dans une usine d'automobiles. Il faut montrer patte blanche aux niveaux de la compétence technique, de la performance, de l'expérience, de la personnalité et posséder d'excellentes références. Le recrutement y est aussi serré justement parce que les conditions sont très bonnes, parce que les entreprises doivent faire face à une concurrence féroce et parce que l'industrie a été secouée dans le passé par de durs conflits.

Combien répondaient à tous ces critères en signant leur formule de demande d'emploi? Une candidature n'est pourtant pas un achat de billet de loterie. La recherche d'un emploi doit être une opération sérieuse, concentrée vers un travail qui correspond à ses compétences et à ses expériences. Elle doit aussi être menée de façon structurée, systématique et prioritaire à toute autre activité.

Sans sous-estimer les difficultés inhérentes aux nombreux emplois précaires, la générosité des programmes sociaux au Canada a enfin contribué largement à créer ces courses folles aux emplois permanents et hautement rémunérés plutôt que d'accepter des emplois temporaires, moins bien rémunérés peut-être mais qui permettent de «s'infiltrer» dans une entreprise, de démontrer ses talents et d'y gagner ses galons, selon le modèle traditionnel.

Le marché de l'emploi tourne au ralenti certes mais n'est pas éteint. Ces jours derniers encore, vérification faite, dans la région de Québec où plus de 3000 travailleurs de MIL Davie sont en chômage, dont plusieurs centaines de soudeurs, des emplois de soudeurs étaient disponibles! D'autres entreprises recherchent des secrétaires compétentes et bilingues, nous indiquait-on chez *Manpower services de personnel*; des travailleurs manuels spécialisés trouveraient aussi facilement des emplois... Il a fallu en importer d'autres régions durant la période des Fêtes.

Il appartient avant tout au travailleur en disponibilité, d'une part, de se préparer à répondre adéquatement aux besoins d'éventuels employeurs. Il est par ailleurs inacceptable socialement pour ceux qui paient des impôts et s'astreignent au travail quotidien que des voisins attendent de gagner aux loteries du type de celle de GM, en touchant des prestations d'aide sociale ou de chômage, pendant que des emplois sont ouverts qui pourraient être occupés par ces mêmes voisins. C'est l'un des objectifs poursuivis par la réforme des services sociaux du ministre Lloyd Axworthy.

J.-JACQUES SAMSON

## Bloc-notes

## Faire face aux géants

L'arrivée des quincailleries à grande surface, comme Réno-Dépôt et Ro-Na l'Entrepôt, a eu l'effet d'un stimulant sur les quincailleries familiales de la région de Québec. Ce fait prouve que l'adaptation face au changement et la capacité de relever des défis sont toujours des réalités présentes.

Un reportage du journaliste Réjean Lacombe, publié dans LE SOLEIL d'hier, illustrait comment deux quincailleries de chez nous — Canac-Marquis et Durand — entendaient bien ne pas se laisser manger la laine sur le dos par les géants.

Chez Canac-Marquis, on a pris rapidement le virage. On a misé sur le service aux clients et sur la formation du personnel. Deux points névralgiques qui ont coûté un million de dollars.

Chez Durand, on a voulu tenir tête aux grands en agrandissant la succursale de Neufchâtel de 20 000 pieds carrés. Un investissement de un million et demi de dollars.

La cohabitation des quincailleries à grande surface et de celles qui sont de dimensions plus modestes constitue en fait un bien pour notre milieu. Les deux types d'entreprises doivent avoir leur place parce qu'elles ont leur rôle à jouer.

L'arrivée des géants a l'avantage de provoquer une baisse des prix. Les entreprises plus modestes doivent tendre à réduire les leurs au niveau de ceux de leurs concurrents. Les consommateurs deviennent les gagnants de cette opération.

Mais il ne faudrait croire que les entreprises plus modestes n'ont pas leurs propres arguments pour convaincre la population. Elles ont l'avantage de garder une taille humaine face au gigantisme des magasins-entrepôts. Cela n'est pas un mince atout dans une société qui devient de plus en plus anonyme. Bien intégrées dans le milieu, elles saisissent plus facilement les goûts et les tendances de leur clientèle et peuvent ainsi s'adapter plus facilement au changement.

Les efforts que déploient les quincailleries familiales est un bel exemple de la détermination des gens de chez nous de tirer leur épingle du jeu dans le commerce de détail.

JEAN MARTEL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur  
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur  
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef  
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## LE COOLISÉE



## La marge d'erreur du Parti libéral

Jean Chrétien explique dans son autobiographie qu'il a suggéré en 1965 à Lester Pearson, par mesure de précaution, de soumettre la candidature de Pierre Trudeau aux électeurs d'un comté anglophone (Mont-Royal) plutôt qu'à ceux d'un comté francophone de la Rive sud où il était né et où il souhaitait se présenter. Est-ce le même calcul que le premier ministre a fait en déclenchant les trois élections partielles du 13 février?

Les deux oppositions du gouvernement libéral à la Chambre des communes n'ont pas très bonne réputation parmi les minorités, qu'elles soient d'ailleurs ethniques ou de langues officielles. Les réformistes de Preston Manning, et les souverainistes de Lucien Bouchard sont facilement portés à défendre la pureté de la race. Ils sont donc suspects, surtout en des temps où le rêve canadien de la dualité linguistique et de la diversité culturelle sont menacés.

Or les trois comtés où se dérouleront des élections partielles le 13 février prochain ont en commun la présence de minorités représentant un bloc significatif d'électeurs: 57 % d'anglophones, 34 % de francophones et 9 % d'allophones dans Ottawa-Vanier; 47 % d'anglophones, 40 % de francophones et près de 13 % d'allophones dans Saint-Henry-Westmount; et 21 % d'anglophones, contre 78 % de francophones, dans Brome-Missisquoi.

Dans le meilleur des mondes, et en l'absence de candidats conservateurs, le Parti libéral serait assuré de remporter le comté de Saint-Henry-Westmount avec le vote des minorités ethniques et de langue officielle qui représentent à elles seules 60 % de l'électorat. Le PLC pourrait facilement compter sur une victoire dans Ottawa-Vanier et dans Brome-Missisquoi avec seulement un tiers des voix de la majorité, anglaise en Ontario et française au Québec. On comprend mieux la colère de Lise Bacon, et des conseillers de Jean

La chronique de  
Michel  
VASTEL

Chrétien, lorsque Jean Charest a refusé de céder sa place dans les Cantons de l'Est: Guy Lever risque de rogner dans le bloc anglophone.

De même, la conservatrice Françoise Guénette pourrait d'autant plus mêler les cartes dans Ottawa-Vanier que la victoire de Mauril Bélanger lundi soir, à l'assemblée d'investiture libérale, n'a pas été facile. La partie de bras de fer entre la jeunesse franco-ontarienne militante (représentée par Charles Boyer et Serge Arpin) et l'establishment des anciens ministres de Pierre Trudeau (et même de son ancienne femme, Margaret) a nécessité quatre recomptages: cela va inévitablement laisser des cicatrices.

Dans Ottawa-Vanier, il faudra donc surveiller le glissement des voix de fonctionnaires anglophones, mécontents du gouvernement libéral, vers le candidat réformiste, Kevin Audet. Et celui des francophones vers la candidate conservatrice, Françoise Guénette. Cela ne changera sans doute rien au résultat final mais une deuxième place pour les réformistes — qui ont fini troisièmes en 1993 — confirmerait que la vraie «alternative» de droite aux libéraux est celle qu'offre Preston Manning.

Le choix des candidats libéraux, qui se termine ce soir avec l'acclamation de Lucienne Robillard à Westmount, en dit long sur le degré de confiance des minorités anglaises au Québec et françaises en Ontario. Un favori d'André Ouellet, conseiller municipal d'Ottawa, Richard Cannings, a dû se retirer tant la bourgeoisie franco-ontarienne considère le siège

d'Ottawa-Vanier comme sa propriété exclusive. Par contre les «Rhodésiens de Westmount», comme les a un jour surnommés le même Ouellet, acceptent d'être représentés, pour la première fois depuis 1921, par une francophone. On dira que le risque n'est pas grand. Mais il ne l'était guère non plus avec Richard Cannings, aussi bilingue que peut l'être madame Robillard.

Tous les yeux seront tournés vers Brome-Missisquoi le soir du 13 février. Pour réitérer l'exploit de Gaston Péloquin, Jean-François Bertrand doit aller chercher 56 % de l'électorat francophone si on assume qu'en raison de la polarisation des votes fédéraliste et souverainiste il ne recueillera pratiquement pas de votes anglophones. Cela suppose cependant que le libéral Denis Paradis ne fera pas mieux que Joan Kouri en 1993, et que le conservateur Guy Lever conservera le maigre 17 % de voix obtenu par Francine Valiquette. Le libéral jouera la carte référendaire et, s'il devait ainsi faire le plein des votes d'anglophones, il ne lui resterait plus que 27 % des votes de francophones à aller chercher pour remporter la victoire. Ce serait un contrat assez facile à honorer si le conservateur ne venait pas gruger dans l'électorat anglophone, comme Françoise Guénette à Ottawa-Vanier va attirer des francophones dans son camp.

Tous les chefs de parti ont quelque chose à perdre dans ces élections. Une défaite dans Brome-Missisquoi serait lourde de conséquences pour le Bloc québécois de Lucien Bouchard. Jean Charest souffrirait énormément de voir ses candidats finir en troisième position dans les trois comtés. Et Preston Manning a besoin d'une victoire morale à Ottawa et à Westmount pour être enfin pris au sérieux. Par contre, Jean Chrétien jouit d'une marge d'erreur, celle de ne pas reconquérir le comté de Brome-Missisquoi comme Pierre Trudeau le fit en 1980, avec André Bachand. Mais il ne s'y résoudra pas facilement.

## Votre Opinion

## Qu'est-ce que cela prouve?

Dans son éditorial du début de l'année 1995, M. J.-Jacques Samson invitait tous les Québécois à aborder le débat référendaire à venir dans la sérénité et avec le moins d'émotivité possible. Je suis tout à fait d'accord avec lui et je crois qu'il faut que ce soit la logique qui domine ce débat. Bref, nous devons éviter de sombrer dans le ridicule pour faire le procès de la thèse adverse.

Prenons un exemple pour illustrer notre propos. Dans LE SOLEIL du 21 décembre 1994, le député du comté de Lévis à la Chambre des communes et président du caucus régional du Bloc québécois, M. Antoine Dubé, avait droit à un bel article où il faisait le procès du fédéralisme canadien en le comparant à la rouille du pont de Québec. En un mot, si le pont de Québec est dans un mauvais état, c'est, selon lui, une preuve que le Canada ne fonctionne pas! Alors, j'invite M. Dubé à aller voir le pylône sud du pont Pierre-Laporte qui est lui aussi malheureusement tout rouillé.

Qu'est-ce, que cela prouve, M. Dubé? Que le Québec ne fonctionne pas? Non, seulement que les deux ponts devraient être peints.

Claude Genest  
Lévis

## Portes ouvertes: LISA

Celles et ceux qui ont manqué, le dimanche 11 décembre dernier, les portes ouvertes LISA à la polyvalente Saint-Damien de Bellechasse ne savent pas ce à côté de quoi ils sont passés. Ils pourront toujours se reprendre le dimanche 15 janvier.

LISA, pour Langue, Informatique, Sports et Arts: ce sont des options offertes dès septembre 1995 en petits groupes multi-âges au cours secondaire intensif. L'idée de la Commission scolaire de Lévis-Bellechasse est brillante et mérite qu'on lui accorde tout le crédit: permettre à une centaine de jeunes seulement de secondaire I à V de vivre intensément, en groupes de 20, une des cinq options offertes à raison de deux heures par jour, quel que soit le niveau du secondaire.

Un tel programme où l'option est majeure ne peut que donner le

goût au jeune du secondaire de se mesurer à ses propres forces, de faire confiance à ses habiletés, de vouloir se surpasser et de mettre son cœur à apprendre selon son orientation naturelle. L'idée de coupler ce cours secondaire à options au pensionnat du Carrefour Saint-Damien (40 minutes de Québec), à côté plus que raisonnable, est également pleine de sens.

Je tenais simplement à mentionner le bon coup de la Commission scolaire Lévis-Bellechasse et à lui souhaiter que ça marche!

Daniel Jutras  
Québec

## L'idée de Jean-Noël

(Réactions à l'article de M. Jean-Noël Tremblay publié dans LE SOLEIL du 3 janvier)

M. Tremblay écrit beaucoup pour ne pas dire grand-chose. Nous constatons que vous vous contredisez à plusieurs endroits. Reprenons seulement un exemple où vous dites: «La laïcisation de l'école est une prétention excessive née d'une philosophie sociale et politique à courte vue». D'où vient cette assertion sans fonde-

ment? Pourquoi une école sans enseignement religieux serait-elle vouée à l'échec? Pourquoi l'enseignement religieux ne se ferait-il pas dans les lieux du culte? Comme vous le dites si bien, une école sans enseignement religieux est-elle pour autant un signe du refus de Dieu?

Il ne s'agit pas de proscrire l'enseignement de la religion à l'école, c'est que tout simplement ce n'est pas la place. Ce que l'on doit enseigner à l'école, c'est l'histoire des religions, la morale, les mathématiques, etc.

Vous parlez de la parole de Dieu. Quand Dieu est-il venu sur la terre? Pourquoi pas Jésus qui vous a parlé de son Père? Vous dites: «Les pressions qu'exercent depuis longtemps ceux que la présence de Dieu à l'école irrite et dérange». Ce n'est pas la présence de Dieu qui dérange et irrite, mais les différentes façons de le présenter, sinon toutes les religions devraient être enseignées à l'école. Ce qui ne serait pas logique. Nous devons vous dire, en terminant, que nous croyons en Dieu, créateur du ciel et de la terre.

Jean Tanguay  
Québec

## Tactique en vue du référendum

# Le fédéral s'apprêterait à vendre l'identité canadienne

MONTREAL (PC) — À l'instar de son prédécesseur lors du référendum de 1992, le gouvernement fédéral préparerait de nouveau cette année une vaste offensive publicitaire en vue d'encenser « l'identité canadienne » et d'encourager le tourisme à l'intérieur du pays.

Le Bloc québécois redoute en effet qu'Ottawa s'apprête à dépenser des dizaines de millions en campagnes publicitaires coïncidant avec la campagne référendaire, tout en échappant aux dispositions de la loi québécoise qui régit les finances électorales.

L'assaut fédéral compterait au moins trois volets, dont:

— une campagne publicitaire afin de promouvoir le tourisme à l'intérieur du pays, financée grâce à une augmentation du budget fédéral annuel en matière de promotion touristique de 15 à 50 millions\$. Il s'agira de la première fois qu'Ottawa s'immisce dans la promotion du tourisme intracana-

dien, les provinces s'en occupant seules jusqu'ici;

— l'allocation de 7 millions \$ additionnels au budget du « Programme de l'identité canadienne » administré par Patrimoine canadien. Depuis le dépôt, l'automne dernier, du Budget des dépenses supplémentaires pour l'année financière en cours, le Bloc essaie sans succès d'obtenir du ministère davantage de détails sur l'allocation de ces fonds;

— 1,1 million \$ pour souligner le 30e anniversaire du drapeau canadien. Cette initiative débutera le 6 février lorsque apparaîtront à travers le pays des panneaux publicitaires exaltant les 30 ans de l'unifilié.

L'offensive touristique semble de loin la plus controversée de ces initiatives fédérales, puisqu'il s'agit non seulement d'une prétendue intervention dans la campagne référendaire, mais également de l'intrusion d'Ottawa dans un champ de juridiction provinciale.

Cette initiative a été révélée sans tambour ni trompette en octobre par le premier ministre Jean Chrétien lors d'un discours à Vancouver.

Le chef du gouvernement avait alors annoncé, à la suite d'un rapport préparé par l'ancien ministre libéral Judd Buchanan, qu'Ottawa allait augmenter ses dépenses annuelles en marketing touristique « intérieur et international » de 15 à 50 millions \$ « en faisant des compressions budgétaires ailleurs ».

Au bureau du ministre de l'Industrie, John Manley, dont relève la responsabilité du programme

touristique renforcé, on précisait hier que la forme que prendra cette initiative sera déterminée par la toute nouvelle Commission canadienne du tourisme. Celle-ci est présidée par M. Buchanan.

La situation n'est pas sans rappeler la campagne référendaire sur l'Accord constitutionnel de Charlottetown. L'importante campagne publicitaire parallèle soulignant le 125e anniversaire de la Confédération qu'avait alors montée Ottawa a été traitée de tactique politique afin d'épailler le camp du OUI. Sans effet, semble-t-il, compte tenu du rejet cuisant qu'a connu Charlottetown.

Et la tactique ne serait guère plus rentable en 1995, selon la députée bloquiste Suzanne Tremblay. Répéter l'expérience en 1995, c'est gaspiller de l'argent au moment même où Ottawa s'apprête à couper partout ailleurs, ajoute-t-elle.



Au bureau du ministre John Manley, on a indiqué que la forme du programme touristique sera déterminée par la toute nouvelle Commission canadienne du tourisme.

## Dans le conflit les opposant à Robert Obadia

# Les ex-employés de Nationair ne veulent pas lâcher le morceau

MONTREAL (PC) — Le syndicat représentant les ex-employés de Nationair n'entend pas lâcher le morceau dans le conflit qui l'oppose à Robert Obadia, ex-président de la défunte société aérienne, au sujet de réclamations impayées s'élevant à plus de deux millions \$.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représentait quelque 450 employés de Nationair, dont une majorité d'agents de bord, invitera ses membres à déposer des réclamations individuelles contre Robert Obadia, qui s'est placé le 20 décembre sous la protection de la Loi sur l'insolvabilité et la faillite.

En déclarant une faillite personnelle, l'ex-président de Nationair a entraîné la suspension du recours collectif qui avait été déposé contre lui (personnellement) en juin 1993 par un ex-employé de Nationair, Guy Langevin, au nom de tous ses anciens collègues de travail.

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité prévoit la suspension automatique de tout recours contre le failli. Seule une requête spéciale devant la cour des faillites peut permettre le maintien d'un recours contre le failli s'il est démontré que la suspension causera vraisemblablement un sérieux préjudice aux créanciers.

L'avocat représentant le SCFP, Me Jacques Larivière, a indiqué hier, au cours d'un entretien accordé à la Presse canadienne, qu'il n'était pas dans les intentions du syndicat pour le moment de recourir à cette procédure spéciale. Me Larivière explique qu'on veut d'abord voir si les réclamations des ex-employés de Nationair seront admises par le syndic Sam Levy et Associés, qui agit dans le dossier

de la faillite personnelle de Robert Obadia.

### Bien peu d'actif

Dans sa déclaration de faillite, M. Obadia affirme ne détenir personnellement que 3000 \$ d'actif contre un peu plus de 911 000 \$ de passif, dont une grande partie est due au fisc (tant fédéral que provincial).

M. Obadia ne serait donc pas en mesure, si on se fie à cette déclaration, de payer les deux millions \$ exigés par ses ex-employés. Cette imposante somme d'argent comprend des paies de vacances, des congés fériés et des préavis de cessation d'emploi impayés.

Joint par la Presse canadienne, le syndic Sam Levy a fait savoir

que son travail consistera notamment à vérifier l'authenticité de la déclaration de faillite de M. Obadia.

M. Levy signale que des inspecteurs, qui devraient être nommés aujourd'hui dans le cadre de la première séance de l'assemblée des créanciers, l'assisteront dans ce travail. Les inspecteurs, au maximum de cinq, sont eux-mêmes des créanciers.

Même si certains croient que l'actif de M. Obadia pourrait être

plus élevé que les 3000 \$ déclarés, M. Levy précise qu'il ne peut se fier « aux rumeurs » pour effectuer son travail. « Il faut que l'allégation ait plus de substance », fait valoir M. Levy.

Celui-ci précise qu'il lui faudra des indications sérieuses pour effectuer un travail

d'enquête fructueux. « Je ne pourrai pas faire le tour de la planète

pour savoir où ça se trouve (autres éléments actifs présumés de M. Obadia) », soumet M. Levy.

À propos d'autre part d'un document soumis par M. Obadia faisant valoir qu'il est marié en séparation de biens, M. Levy fait savoir qu'il demandera une opinion légale indépendante sur ce point.

Au printemps 1993, peu de temps avant que Nationair fasse faillite, M. Obadia a demandé à un rabbin de religion juive sépharade de se prononcer sur la nature de son contrat de mariage. Cette autorité religieuse a exprimé l'avis que M. Obadia, d'origine marocaine, était marié en vertu d'un contrat s'apparentant à un régime de séparation de biens.

Auparavant, certains documents légaux laissaient entendre que Robert Obadia était plutôt marié en communauté de biens. Dans le cadre d'un régime de séparation de biens, la résidence de M. Obadia ne peut être utilisée pour le remboursement des créanciers.

Sam Levy a par ailleurs réfuté avoir des liens de parenté avec la femme de M. Obadia qui porte le même nom de famille que lui. « Je ne la connais pas. Je ne l'ai jamais connue », souligne-t-il.

Les ex-employés de Nationair ont décidé de poursuivre personnellement Robert Obadia en vertu de l'article 119 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Cette clause de la loi précise que les administrateurs d'une telle compagnie sont responsables envers les employés des « dettes liées aux services » que ces derniers accomplis au profit de la compagnie.



Robert OBADIA

## Protéger les gens dans le besoin Les leaders religieux prient le premier ministre d'intervenir

OTTAWA (PC) — Des leaders religieux demandent au premier ministre Jean Chrétien d'intervenir pour protéger les Canadiens dans le besoin, alors que le gouvernement s'apprête à revoir de fond en comble l'ensemble de ses programmes sociaux.

Dans une lettre adressée au premier ministre, les 144 dirigeants religieux, représentatifs de différentes confessions, disent craindre que le gouvernement libéral ne sabre les dépenses sociales dans le but de réduire le déficit budgétaire fédéral, au moment où « les besoins de millions de Canadiens nécessitent plutôt un renforcement de notre filet de sécurité sociale ».

« Nous croyons que cette crise morale requiert votre intervention directe », écrit la Coalition oecuménique pour la justice économique, qui a rendu public lundi sa lettre à M. Chrétien.

La semaine dernière, les évêques catholiques affirmaient que les Canadiens pauvres et désavantagés n'avaient pas été consultés dans le débat actuel sur l'avenir des politiques socia-

les canadiennes, comme le régime d'assurance-chômage, l'assistance sociale et l'éducation supérieure.

Un comité de députés doit remettre son rapport au Parlement le mois prochain, après cinq semaines d'audiences publiques sur l'avenir des programmes sociaux canadiens.

Le conseil des ministres se réunit aussi cette semaine pour préparer le budget du mois de février.

Le ministre des Finances y annoncera des réductions de dépenses de plusieurs milliards de dollars susceptibles de ramener le déficit de 40 milliards \$ à 32,7 milliards \$.

La coalition a décidé d'écrire à M. Chrétien parce qu'il aura le dernier mot sur la portée des réductions de dépenses sociales qui seront décidées pour permettre de réduire la taille du déficit.

LA PLUS GRANDE VENTE DE

# FOURRURES

DE L'ANNÉE!

**AU RAYON DE LA FOURRURE**

**VISON MÂLE**  
PEAUX ALLONGÉES  
À PARTIR DE

2599\$

SANS TAXES

**VISON FEMELLE**  
PEAUX ALLONGÉES  
À PARTIR DE

3999\$

SANS TAXES

**MODÈLES 7/8**  
FOURRURES VARIÉES  
(CHAT, CHAT LYNN,  
RENAUD, PATTES DE VISON)  
À PRIX COURANT, SONT RÉDUITS DE

10%

SANS TAXES

**AU RAYON DE LA FOURRURE**

## PAS DE TPS • PAS DE TVQ!

**SUR TOUTES LES FOURRURES**

MÊME SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS!

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

LALIBERTÉ, BEAUCOUP, BEAUCOUP DE MANTEAUX!

**AU RAYON DU MANTEAU**

**TOUTES LES PELISSES POUR DAMES**

À PRIX COURANT, SONT RÉDUITS DE

25% à 70%

TAXES EN SUS

**TOUTES LES PELISSES POUR HOMMES**

À PRIX COURANT, SONT RÉDUITS DE

25%

TAXES EN SUS

**“Ils” disent que janvier et février sont des périodes  
notoirement mauvaises dans la restauration.  
Mais qui sont-“ils” depuis 4 ans ?**

**La plus grande maison du bifteck en ville  
vous présente avec fierté son menu cuisiné à  
la perfection et tout simplement délicieux.**

Parmi nos savoureux choix  
d'entrées, vous ne pourrez  
résister à nos très délectables  
langoustines.

Succulentes et bien grillées  
à la perfection, servies avec

SEULEMENT

995\$

LE BIFTHÈQUE

tous les accompagnements.  
Pommes de terre en robe

des champs ou frites  
croustillantes, salade fraîche  
du jardin et petits pains servis  
directement du four.

Alors, bon appétit !

**Spécial  
du midi  
aujourd'hui**

LE BIFTHÈQUE

Escalope de saumon  
florentine

ou

Brochette de poulet  
sauce aux pêches

Servie avec soupe du jour,  
garniture, dessert, thé ou café

695\$

**Cette semaine  
à la Boucherie**

Nos spéciaux  
pour la semaine du  
11 au 17 janvier 1995

LE BIFTHÈQUE

**Bifteck  
de côtes**

Pièce de boeuf de 12 à 16 lb  
de première qualité vieilli à  
la perfection pour biftecks  
ou rôtis, tranché comme  
vous le désirez.

**4<sup>99</sup>\$ 11\$**  
lb kg

LE BIFTHÈQUE

**Boeuf Haché  
maigre**

Parfaitement succulent et  
délicieux dans vos recettes  
favorites.

**99¢ 218\$**  
lb kg

LE BIFTHÈQUE

**Le  
Millefeuille**

Une spécialité de la maison.  
Un délice pour les mordus du  
dessert.

**4<sup>99</sup>\$**  
ch.

Encore  
une fois, tout  
montant de la TPS  
perçu sur votre addition  
vous sera remis en «dollars» rabais  
applicables sur vos prochains  
achats à la Boucherie  
du Bifthèque.

**LE  
BIFTHÈQUE**

**La plus grande maison du bifteck en ville.**

**5050, boul. Hamel, Québec**

**(418) 871-1717**

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 6 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes.  
Heures d'ouverture : dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à minuit.

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE, DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE